

# 2009-2014 UNE PROVINCE EN ACTION



CHAQUE JOUR,  
IMAGINER,  
S'ENGAGER,  
AGIR



# ENTREVUE



CYNTHIA LIGEARD  
PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE  
DE LA PROVINCE SUD

*Q : Tout d'abord, pourquoi ce bilan ?*

CL : C'est un devoir pour les élus que nous sommes de présenter un bilan. Au-delà de l'inventaire, très riche, des actions et des dispositifs mis en place depuis 2009, il est de notre responsabilité de rendre des comptes à nos administrés. De dire ce qui a été fait en leur nom et pour leur intérêt. Cet affichage, en toute transparence, est d'autant plus important qu'il permet de vérifier comment sont bien gérées les finances publiques pour réussir les nombreuses missions de la province Sud au service de tous ses habitants.

*Q : Au regard de l'immense champ de compétences de la province Sud, quel est votre ressenti quant à son action ?*

CL : Le premier sentiment qui me vient à l'esprit est que la Province est LA collectivité qui agit à tous les niveaux de la vie et des activités humaines en Nouvelle-Calédonie. Que l'on soit jeune ou âgé, que l'on soit seul ou en famille, parent, grand-parent ou enfant, que l'on soit scolaire, étudiant, travailleur salarié, à son propre compte, ou encore retraité, locataire ou propriétaire, que l'on aime les arts, le sport et les activités de nature, etc., l'action de la Province se diffuse partout dans notre vie. C'est dire l'importance de réussir cette action. C'est dire aussi l'immense fierté que j'éprouve au regard de ce qui a été fait, amélioré et réussi depuis 2009 ! Les chiffres et les programmes présentés dans ce bilan parlent d'eux-mêmes.

*Q : Sans rentrer dans les détails, quelles sont les missions qui vous tiennent à coeur depuis 2009 ?*

CL : À cœur et à raison si vous le permettez. Car rien de ce qui a été fait pour les Calédoniens ne l'a été sans enthousiasme d'une part, et sans bon sens d'autre part. Depuis 2009, nous avons d'abord redressé les comptes qui étaient presque partout dans le rouge.

Et cela grâce à un volontarisme forcené. Un volontarisme dont je tiens à saluer et féliciter l'administration et l'ensemble de nos agents tant ils furent exemplaires pour réussir cet audacieux défi. Je ne citerai qu'un seul exemple qui parlera à tous : entre 2009 et 2012, la Province s'est interdite toute création de poste et donc de charges salariales supplémentaires...

“ Notre première réussite est d'avoir fait plus et mieux tout en redressant les finances ”

*Q : Mais les finances ne sont pas un but en soi pour une collectivité...*

CL : Tout à fait. Si nous avons remis de l'ordre dans nos finances, nous l'avons fait pour améliorer notre action au service de tous et cela sans perdre de temps ! En multipliant les programmes d'envergure et les partenariats avec les communes et l'État, en offrant de nombreux nouveaux services à la population, en supportant de nouvelles missions comme celles en matière de sécurité ou de défense de la condition féminine. Vous l'aurez compris, notre première réussite est d'avoir fait plus et mieux tout en redressant les finances. Certes, on revient de loin. Certes, nos comptes demeurent fragiles. Mais cela ne nous a pas empêché, ni ne nous empêchera, de poursuivre le formidable élan que la Province a su retrouver pour agir avec détermination, ingéniosité et succès au service du « bien vivre » des Calédoniens.

“ Poursuivre le formidable élan que la Province a su retrouver pour agir avec détermination, ingéniosité et succès au service du « bien vivre » des Calédoniens ”

*Q : Vous venez d'évoquer la Sécurité et la Condition féminine. Y a-t-il d'autres secteurs que vous avez tenus à mettre en avant ces dernières années ?*

CL : Je vous dirai tous, car nous avons traité toutes les problématiques que nous avons eues à affronter sans aucune légèreté. Quand on vit en province Sud, ou même ailleurs, on ne se limite pas à être un adulte ou un enfant. On est concerné par l'habitat et l'environnement où l'on vit, par l'activité que l'on mène, par la santé de soi et de ses proches, par les projets qu'on nourrit avec les autres, par les déplacements qu'on fait, etc. Ceci dit, nous avons fait de certaines thématiques des priorités d'avenir. Je pense à la jeunesse et l'éducation, je pense aussi à la protection de l'environnement, à l'accès aux soins, à l'amélioration de l'habitat, à la défense de l'emploi ou encore au soutien à la ruralité. Dans tous ces domaines, comme dans celui de la sécurité que vous évoquez, la Province a mené des actions innovantes et performantes en se donnant les moyens de réussir.

“ Nous avons tenu à promouvoir le mérite, la solidarité et l'esprit d'initiative, des valeurs qui sont de formidables atouts pour réussir ”

*Q : Et si l'on pouvait résumer la philosophie de toutes vos actions, autour de quelles valeurs les avez vous engagées ?*

CL : Partout où la Province s'est déployée, en interne, au sein même de notre administration, ou en externe, au service du public, nous avons tenu à promouvoir le mérite, la solidarité et l'esprit d'initiative. Ces valeurs sont de formidables atouts pour réussir. Par le mérite, on encourage les valeurs du travail, de l'effort et celle, in fine, de l'excellence à laquelle chacun

peut prétendre. Grâce à l'esprit de solidarité, nous préservons notre part d'humanité et nous renforçons notre vivre ensemble car l'union fera toujours la force. Enfin, par l'esprit d'initiative, nous invitons chacun à être acteur de sa vie, de sa ville, de son temps. Pour être heureux, ma conviction est qu'il faut être audacieux et prendre sa vie en main. Voilà en quelques mots l'état d'esprit qui nous a dirigé au quotidien depuis quatre ans. Vous comprendrez, là encore ma fierté à présider une Province si exigeante envers elle-même pour être au meilleur avec le public.

*Q : À ce propos, n'est-il pas difficile, parfois, de concilier les intérêts divergeants entre vos différents publics ?*

CL : Vous touchez là un point central de notre action car elle consiste aussi à concilier, autour de l'intérêt général, des populations que l'existence et les modes de vie pourraient opposer. Par exemple, à la province Sud, il ne s'agit pas d'opposer la protection de l'environnement et le développement économique et ses emplois. Mais, bien au contraire, de trouver une juste voie qui s'appelle le développement durable et qui permet, tout en préservant un écosystème, de favoriser des activités humaines éco-responsables. Voilà pourquoi nous nous engageons sur RAMSAR cette année. De même, agir pour la jeunesse ne signifie en rien délaisser nos vieux. Si on favorise la solidarité et le dialogue entre les générations, en agissant pour la jeunesse, toutes les autres classes d'âge en bénéficient. Je prends un dernier exemple, très parlant, celui de l'accession à la propriété des classes moyennes. En favorisant leur accès à ce qui représente souvent le rêve d'une vie, on libère par ailleurs des logements sociaux pour des familles en attente et pas encore assez solides financièrement pour devenir propriétaires. Voilà aussi le sens de notre action. Concilier par le haut toutes les attentes et les préoccupations sans exclusion.

“ En agissant pour la jeunesse, toutes les autres classes d'âge en bénéficient ”

*Q : Dernière question, avez-vous un message à transmettre aux lecteurs ?*

CL : Comme seul message, je voudrais dire à tous combien élus et agents provinciaux se sont donnés à la tâche pour le développement harmonieux de notre territoire. Notre seule raison d'agir est d'améliorer le présent et l'avenir de chacun sur ce bout de France que nous aimons tant. En tenant compte des préoccupations du quotidien. En devançant les problèmes pour les résoudre avant qu'il ne soit trop tard. En y mettant toute l'énergie et en rassemblant toutes les bonnes volontés pour réussir. Tout n'est pas parfait. Beaucoup de choses sont à améliorer ou à faire car la vie d'une Province ne s'arrête jamais. Car enfin, nous nous devons d'être exemplaires et à l'écoute chaque jour de chacun pour avancer ensemble dans la bonne direction. Nos administrés le méritent, c'est notre devoir d'y répondre.

“ Nous nous devons d'être exemplaire et à l'écoute chaque jour, nos administrés le méritent ”



# SOMMAIRE

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| ÉDITO                             | 6-7   |
| SANTÉ                             | 8-9   |
| SOLIDARITÉ                        | 10-11 |
| DÉVELOPPEMENT DURABLE             | 12-13 |
| AMÉNAGEMENT                       | 14-15 |
| LOGEMENT                          | 16-17 |
| RURALITÉ                          | 18-19 |
| CONDITION FÉMININE                | 20-21 |
| SPORTS & LOISIRS                  | 22-23 |
| NUMÉRIQUE                         | 24-25 |
| ÉDUCATION                         | 26-27 |
| JEUNESSE                          | 28-29 |
| CULTURE                           | 30-31 |
| SÉCURITÉ                          | 32-33 |
| ÉCONOMIE EMPLOI                   | 34-35 |
| TOURISME                          | 36-37 |
| FINANCES PUBLIQUES                | 38-39 |
| MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION | 40-41 |
| UNE PROVINCE EN DEVENIR           | 42-43 |

## 2009-2014

> une collectivité en action pour :

- >>> Encourager l'initiative
- >>> Récompenser le mérite
- >>> Renforcer la solidarité

**35 000**  
c'est en litres, la baisse de la consommation  
de carburants des véhicules  
de service provinciaux en 2012 (soit une  
réduction de -10%)

**221 manifestations**  
culturelles soutenues financièrement par la  
province Sud.

**-1%**  
C'est l'évolution plus que maîtrisée de la  
masse salariale de la Province en 2012.

**9 200 hectares**  
ont été ajoutés au titre des espaces protégés  
aménagés avec la création du Parc Provincial  
de la Dumbéa.

**25 millions de francs**  
C'est le montant des sommes investies par la  
province Sud pour le Marché Broussard

**11,5 milliards**  
Somme totale investie  
par la province Sud dans les  
infrastructures routières de 2009 à 2013.

**51 970 visites**  
de la Maison de la Femme depuis sa  
réorganisation en 2009.

**6 milliards**  
de francs par an. C'est la somme que  
consacre la Province à l'aide médicale pour  
28 000 bénéficiaires.

**400 centres  
de vacances**  
et de loisirs en province Sud, de quoi faire  
le bonheur de nos enfants.

**240 familles par an**  
Par année, ce sont environ 240 familles des classes moyennes  
qui sont soutenues dans l'accession à la propriété grâce à une  
subvention qui peut atteindre 3 millions. Par année, ce sont plus  
de 600 millions de francs de subventions qui sont ainsi injecté  
dans l'économie locale et qui, par ricochet, génère un chiffre  
d'affaires de plus de 5 milliards.

**326**  
C'est le nombre de jeunes Calédoniens  
ayant bénéficié d'un suivi au sein de  
l'École de la 2<sup>e</sup> Chance.

**24 000**  
C'est, au regard de la fréquentation mensuelle  
actuelle, l'estimatif sur un an du nombre  
d'entrées aux Boucles de Tina.

**700 millions de francs**  
c'est le budget que consacre la province Sud  
en 2013 à la lutte contre l'insécurité.

**56 milliards**  
C'est le montant total des investissements  
injectés dans l'économie locale  
entre 2009 et 2013.

**15,4 milliards**  
de francs sont consacrés par an à la santé  
et au social, soit 28 % du budget total de la  
province Sud.

**3,374 milliards**  
C'est en francs, le niveau des aides  
économiques allouées entre 2009 et 2013.  
Elles ont augmenté de 55% par rapport à la  
période 2004 - 2008.

**1,4 milliard**  
de francs sont versés chaque année, sous  
forme de bourses et d'allocations scolaires,  
au profit des élèves de la province Sud.

**180 millions**  
de francs sont consacrés chaque année par  
la province Sud à équiper en informatique ses  
écoles en partenariat avec les communes.

**+ de 6000**  
C'est le nombre de jeunes profitant de tous  
les avantages gratuits de la Carte Jeunes.

**1 200 enseignants**  
employés par la province Sud et répartis sur  
plus de 900 classes et près de 95 écoles.

**etc.**



# ÉDITO

La province Sud cultive l'âme calédonienne et depuis cinq ans, ses 40 élus, ses 2 500 agents provinciaux dont 1200 enseignants, ses 14 directions conçoivent, réalisent et soutiennent tous les aspects de votre vie quotidienne. Modernisée, la collectivité contribue au bien-être de ses habitants : la santé pour tous et partout sur le territoire, les transports améliorés pour faciliter vos déplacements et vos activités en pleine expansion, un toit pour chacun pour se sentir bien chez soi et en sécurité avec sa famille.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie repose sur ses enfants et sa jeunesse.

La province Sud l'a bien compris et elle en a fait une priorité. Elle aide parents, élèves et jeunes à construire et à partager notre bonheur de vivre ensemble !

Terre de sensations fortes, la province Sud a fait de son territoire un immense terrain de jeux pour le plus grand plaisir des sportifs comme des familles.

Notre institution demeure solidaire des plus vulnérables et soutient activement le monde associatif. Elle s'engage fortement auprès de nos agriculteurs qui ont façonné notre territoire. Elle préserve notre richesse environnementale exceptionnelle qui a construit notre caractère. Elle encourage la pratique artistique et la création pour que notre identité s'enrichisse chaque jour.



# 2009-2014

# LA SANTÉ, NOTRE CAPITAL DE VIE

*La santé est notre capital de vie le plus précieux. Depuis 2009, la province Sud a renforcé ses actions dans tous les domaines de son intervention. Tant auprès des patients que des personnels soignants avec une seule exigence : l'accès à une santé pour tous, partout sur le territoire et de qualité.*

## AUTISME : DÉPISTER ET SOUTENIR LES FAMILLES



La province Sud ouvrira, en février 2014, un institut provincial spécialisé dans l'autisme situé à Boulari. Cette structure proposera un soutien pédagogique, un accompagnement éducatif et une prestation médicale adaptée à une trentaine d'enfants et adolescents autistes. L'objectif est de rendre ces enfants autonomes afin qu'ils puissent aller à l'école et participer à des activités extrascolaires. Avec l'accueil de nuit, la Province souhaite soulager les familles qui accordent beaucoup de temps à ces enfants et qui finissent parfois par s'épuiser. Le plan Autisme prévoit également un volet formation des professionnels de la petite enfance (médecins, instituteurs, personnels de crèches et de centres de vacances, assistantes maternelles), pour un dépistage précoce de l'autisme.

## INTERVENTIONS MÉDICO-SOCIALES : AMÉLIORER LEUR ORGANISATION

Ce schéma, lancé officiellement par Cynthia Ligeard en 2012, mobilise près de 130 personnes, professionnels de santé, partenaires sociaux, associations, acteurs de la prévention et financeurs du système de santé... Il apportera une vision globale de l'action médicosociale sur la période 2013-2018. L'enjeu est de prendre en compte les besoins réels de la population pour améliorer les pratiques des professionnels et harmoniser les modes de prise en charge que l'on soit en zones urbaine ou rurale. Cet outil devrait décider de l'apparition, dans les prochaines années, de nouveaux services et équipements de proximité : crèches, maisons de retraite... seront mieux répartis sur l'ensemble du territoire provincial.



## UN FOYER INTERGÉNÉRATIONNEL : RÉHABILITER LA CITÉ N'GÉA



Grâce à une collaboration entre la SIC, la province Sud et l'État, l'ensemble de la cité N'Géa, construite dans les années 60, est en cours de réhabilitation. Le foyer-logement pour personnes âgées autonomes de N'Géa connaîtra une véritable cure de jouvence, après quatre ans de travaux, pour offrir des logements plus spacieux, aux normes, équipés de sanitaires individuels, et un foyer de vie entièrement rénové.

À terme, 50 personnes âgées de 60 ans et plus, valides et autonomes, seront accueillies au sein du foyer géré par la DPASS et une soixantaine d'autres logements réhabilités seront disponibles sur la cité. L'hébergement d'une vingtaine de jeunes travailleurs est aussi à l'étude afin d'apporter à ce lieu une dimension intergénérationnelle.



## URGENCES DE PROXIMITÉ : UN SCHEMA PROVINCIAL



Initiatrice de la concrétisation du schéma territorial des urgences, la Province développe depuis 2011, en concertation avec les professionnels de santé, la complémentarité entre médecine libérale et offre de soins publique. Objectif : pallier le déficit des généralistes en brousse et équiper les centres médico-sociaux de Bourail, La Foa, Thio, Yaté et l'île des Pins d'un plateau technique pour faire face aux urgences. Pour les autres communes de l'Intérieur, la prise en charge sera assurée par les antennes relais du SAMU. Les enjeux sont de taille. D'une part, il s'agit d'assurer une offre complète 24 h/24 pour les populations éloignées des structures hospitalières. D'autre part, il s'agit de soulager les cliniques et le CHT qui saturent le soir venu, dans le Grand Nouméa.

## PRÉVENTION SANTÉ : DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La prévention dès le plus jeune âge ? Sexualité, lutte contre l'obésité, hygiène bucco-dentaire, lutte contre les conduites addictives, dépistage précoce des maladies... La prévention est au cœur de la politique provinciale en matière de santé et la collectivité a, ces dernières années, intensifié ces interventions. La Province développe des outils participatifs pour aborder tous ces grands thèmes auprès de son public prioritaire, de la petite enfance aux jeunes adultes (étudiants). Concernant les actions de prévention des conduites addictives et/ou violente, les réponses apportées font preuve de créativité et cultivent l'estime de soi. Côté santé publique, outre ses habituelles missions de médecine scolaire et de protection maternelle et infantile, l'accent a été mis sur l'intégration scolaire des enfants handicapés et sur la protection infantile avec l'identification des enfants victimes de maltraitances.



**3 300 consultations**

ont lieu, en moyenne par mois, dans les 19 CMS de la Province.

**1 000 personnes**

sont dépistées chaque mois (44 % IST, 31 % diabète, 14 % HIV, 10 % cancer du col, 1 % tuberculose).

**1 femme sur 4**

est victime de violence en Nouvelle-Calédonie. Le Relais, service de traitement des violences intrafamiliales de la province Sud, prend en charge les victimes comme les auteurs.

**Février 2014**

ouverture prévue de l'Institut Provincial Spécialisé Autisme.

**85 %**

C'est le taux de remplissage des centres d'hébergement pour les mères et leurs enfants et/ou adolescents en danger ainsi que pour les structures de réinsertion des anciens.

**18 mois**

la durée des travaux du centre médico-social de Boulari qui a réouvert le 21 mai 2012.

**15.4 milliards**

de francs sont consacrés par an à la santé et au social, soit 28 % du budget total de la province Sud.

# SOLIDARITÉS : ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN !

*La solidarité fait partie de l'âme calédonienne. Sans elle, c'est une part de notre identité qui s'éteint dans nos actes quotidiens. Voilà pourquoi la province Sud redouble d'efforts depuis 2009 pour cultiver cette part d'humanité calédonienne au service de ceux qui ont besoin d'être soutenus à une période de leur vie.*

## HANDICAP : UN SOUTIEN D'AMPLEUR



Fortement impliquée dans la prise en charge du handicap et de la dépendance, la province Sud est le principal bailleur du Fonds « Handicap et dépendance » géré par la CAFAT. Son aide se

dirige aussi vers le monde associatif avec près d'une quinzaine d'associations soutenues. Elle veille aussi à la scolarisation en classe ordinaire des enfants handicapés avec la mise en place, dès 2010, du dispositif d'Enseignants Spécialisés Itinérants qui accompagne environ 80 élèves chaque année. Un soutien financier spécifique, un accompagnement technique ainsi que la mise à disposition de personnels sont également apportés chaque année à l'APEI (Association des parents et amis de personnes handicapées intellectuelles).

## LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ : SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

Dans le secteur médico-social, le rôle du secteur associatif est primordial pour aider les personnes les plus vulnérables de notre société. Ainsi, près de 70 associations et 650 salariés œuvrent dans le domaine de la précarité: sans domicile fixe, handicapés, personnes âgées... La province Sud s'appuie sur eux pour déléguer une partie de ses missions de service public et leur consacre plus de 540 millions de subventions directes (hors Fonds handicap).



## LA RESTRUCTURATION DE L'HABITAT SPONTANÉ (RHS) : UN DISPOSITIF UNIQUE



Pour ne pas hypothéquer l'avenir des enfants qui vivent aujourd'hui en squat, la province Sud a imaginé, en 2010, un dispositif qui permet d'y améliorer les conditions d'hygiène et de salubrité en amenant l'eau, l'électricité et en traitant les ordures ménagères. Au-delà, il s'agit de réinsérer ces familles dans un parcours résidentiel digne et responsabilisant pour le chef de famille. Près de 200 familles sont concernées avec au total 700 personnes.

## NOS AÎNÉS : UNE ATTENTION PARTICULIÈRE



Avec la mise en place en janvier 2012 du Minimum Vieillesse, plus de 2000 seniors touchent dorénavant, au moins 85 000 francs chaque mois s'ils sont seuls, et 130 000 francs s'ils vivent en couple. Autres avantages pour les titulaires : ils disposent d'aides financières pour leurs appels téléphoniques, leurs factures d'eau et d'électricité. La Province alloue également une subvention annuelle de 60 millions à l'association ASAMAD qui lutte contre l'isolement des personnes âgées. Et enfin, les seniors ont depuis 2011 leur carte. Elle s'adresse aux personnes de plus de 65 ans et offre de nombreux avantages auprès d'une soixantaine d'enseignes et de commerces partenaires.



## ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES : LA PROVINCE SUD À VOS CÔTÉS

Chaque jour, la Province accompagne les familles dans la réussite scolaire de leurs enfants, l'insertion des jeunes dans la vie active avec son plan AJiR pour la



jeunesse, l'ouverture de l'École de la deuxième chance, les Internats d'Excellence ou plus récemment, la prime d'installation pour les étudiants partant en Métropole. L'éducation est une priorité, mais le logement l'est tout autant. La collectivité a multiplié les dispositifs pour aider les locataires à s'approprier leur lieu de vie. Et parce que se sentir bien chez soi est un droit, la province Sud a lancé, en octobre 2012, une étude baptisée « tranquillité résidentielle ». Elle devrait déboucher, d'ici quelques mois, sur des actions concrètes pour lutter efficacement contre la délinquance et l'incivilité dans les quartiers.



## L'ACCÈS AUX SOINS : FACILITER LES DÉMARCHES DE L'AIDE MÉDICALE



L'objectif de l'aide médicale reste inchangé : permettre aux personnes à faibles revenus l'accès aux soins. Ce qui a changé ces cinq dernières années, ce sont les efforts consentis par les services provinciaux pour simplifier le contenu des formulaires et faciliter les démarches des bénéficiaires pour limiter les délais d'obtention de l'aide médicale. Désormais, la moitié des cartes est délivrée immédiatement au guichet. Pour le reste, le délai de délivrance n'est que de 5 jours en moyenne.



### 6 milliards

de francs par an. C'est la somme que consacre la Province à l'aide médicale pour 28 000 bénéficiaires.

### 300

C'est le nombre de personnes reçues chaque jour par les agents provinciaux aux guichets de l'aide médicale et des aides sociales.

### 1,2 milliard

de francs est octroyé, depuis 2010, par la Province pour le régime d'aide au handicap.

### 12 ateliers

sont organisés annuellement par la direction du Logement. Ils aident les familles à mieux se nourrir, gérer leur budget ou encore trier leurs déchets.

### 2 000 dossiers

sont examinés chaque année dans les commissions relatives à l'accompagnement social des familles.

### 70 associations

caritatives sont soutenues financièrement par la Province à hauteur de 540 millions par an. Elles emploient 650 salariés qui luttent contre la précarité des Calédoniens.

# NOTRE ENVIRONNEMENT, NOTRE RICHESSE COMMUNE ET CELLE DES GÉNÉRATIONS FUTURES

*La Nouvelle-Calédonie renferme une biodiversité riche, diversifiée, en un mot exceptionnelle. La province Sud a placé la protection de cet environnement unique au coeur de ses préoccupations et de son action.*

## ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ : CONSERVER NOS ÉCOSYSTÈMES



Depuis 2009, plusieurs aires protégées, terrestres et marines, ont été créées par la Province pour assurer la conservation de nos écosystèmes. Ainsi elle a initié et encadré de nombreuses actions ayant pour but d'optimiser la gestion de ces espaces remarquables, en soutenant notamment les associations locales dans leurs initiatives. Plusieurs réalisations témoignent de cette volonté politique : la création de la Vallée des endémiques au Parc Zoologique et Forestier, l'aménagement de la réserve naturelle du Cap N'Dua, la création du Parc Provincial de la Dumbea, etc.

## ACTIVITÉ HUMAINE : MAÎTRISER LES IMPACTS



La province Sud s'engage activement dans une politique de maîtrise des impacts que peuvent avoir les activités humaines sur notre environnement et notre cadre de vie. Elle multiplie les actions, les initiatives et les réglementations en ce sens. Par exemple, le contrôle des installations classées est intensifié, l'agriculture raisonnée est encouragée et les populations toujours plus sensibilisées. En outre, la province Sud s'est investie dans la création et le fonctionnement d'associations comme l'Observatoire de l'environnement (Oeil) qui a pour mission de répondre aux nombreuses questions sur l'impact grandissant des activités humaines et industrielles dans la zone d'influence de Vale NC dans le Grand Sud.

## ESPÈCES RARES ET ENDÉMIQUES : UNE PROTECTION TOTALE

Depuis l'adoption du code de l'Environnement en 2009, la province Sud régit désormais la collecte et l'utilisation des espèces rares et endémiques. Une brigade de protection du lagon a été créée et étoffée. De même, la province Sud a élaboré une charte d'observation des baleines signées par 14 prestataires. D'autres actions fortes ont été menées : des inventaires de la faune et de la flore dans les réserves naturelles, ou encore la restauration écologique de la réserve de Leprédour. Cet effort de conservation et de protection se concrétise par des partenariats, avec l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage qui a donné lieu à la création d'un service de garde chasse.



Le 6 juin 2012, la province Sud a créé, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations et Promosud, une Société d'économie mixte (SEM) au capital de 3,8 milliards de francs, baptisée Sud Forêt. Son objectif est de mener sur cinq ans un projet pilote de reforestation avec la plantation de millions d'arbres sur 1 500 hectares. Cela permettra ainsi de redynamiser la filière sylvicole, car aujourd'hui 80 % des bois de coupe utilisés en Nouvelle-Calédonie sont issus de l'importation.

## DÉCHETS : UN VRAI PLAN D' ACTIONS



Avec l'objectif de limiter au mieux l'impact des déchets, la province Sud a élaboré un outil indispensable : le schéma provincial de gestion des déchets. Ce dispositif définit des principes d'action et se déploie sur plusieurs axes. Il vise à réduire au maximum la production des déchets ainsi que leur impact, notamment par le biais du recyclage. Il prévoit la réhabilitation de décharges brutes et la lutte contre les dépôts sauvages. Le schéma réaffirme la responsabilité des acteurs concernés par la gestion des déchets.

## SUD FORÊT : RELANCER LA FILIÈRE DU BOIS

Le 6 juin 2012, la province Sud a créé, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations et Promosud, une Société d'économie mixte (SEM) au capital de 3,8 milliards de francs, baptisée Sud Forêt. Son objectif est de mener sur cinq ans un projet pilote de reforestation avec la plantation de millions d'arbres sur 1 500 hectares. Cela permettra ainsi de redynamiser la filière sylvicole, car aujourd'hui 80 % des bois de coupe utilisés en Nouvelle-Calédonie sont issus de l'importation.

## ESPACES NATURELS : VALORISER AU MAXIMUM



La province Sud travaille à la valorisation de la biodiversité terrestre et marine, notamment par le biais de nombreux aménagements qui permettent aux Calédoniens de pleinement profiter d'un environnement unique. Sentiers de petite et grande randonnées, sentiers pédagogiques ou encore propositions d'aménagement de camping léger sur certains îlots : autant d'initiatives qui visent à protéger et valoriser notre environnement tout en le rendant accessible. Ces efforts de valorisation et travaux d'aménagement concernent aussi bien le littoral, le lagon et les îlots que les espaces terrestres.

## POUR UN DÉVELOPPEMENT VRAIMENT DURABLE CONCILIER ENDÉMISME ET ESTHÉTISME



En créant les comités locaux de gestion (CLI), la province Sud a souhaité faciliter les conditions d'un dialogue transparent et régulier entre les industriels et les représentants des populations et des milieux associatifs concernés par leurs activités. Ainsi, le CLI de la SLN pour l'usine de Doniambo s'est déjà réuni 3 fois depuis sa création en 2012. Ceux de la SLN pour les mines de Thio et de Vale NC pour l'usine de Prony se sont tenus en mars 2013.

**4 déchetteries**  
ouvertes en 2011 sur Boulouparis, Bourail, La Foa et Thio.

**2 800 épaves**  
Près de 2800 épaves de véhicules ont été enlevées sur le territoire de la Province par ses services.

**9,5 tonnes**  
de produits phytosanitaires agricoles non utilisés et récupérés.

**1 million**  
d'arbres plantés par Sud Forêt d'ici 2016.

**80 contrôles**  
ont été effectués en 2012 auprès des producteurs de déchets réglementés.

**5 424 permis**  
Le nombre de permis de chasse délivrés en 2012 par la Province.

**93 000 promeneurs**  
sont venus visiter le Parc Zoologique et Forestier en 2012, dont 6000 écoliers.

**30 000 visiteurs**  
ont été accueillis au Parc Provincial de la Rivière Bleue en 2012.

**700 cagous**  
ont été recensés par les services de la province Sud au Parc Provincial de la Rivière Bleue en 2012.

**9 200 hectares**  
ont été ajoutés au titre des espaces protégés aménagés avec la création du Parc Provincial de la Dumbea.

**44 000 hectares**  
sont proposés à l'inscription de RAMSAR (convention protégeant les zones humides) dans la zone des Lacs du Grand Sud, soit 8 fois la superficie de Nouméa.

# UN AMÉNAGEMENT POUR FACILITER LA VIE DE CHACUN

Depuis 2009, la province Sud a donné un coup d'accélérateur à ses projets d'aménagement urbain. Un seul objectif : agir au plus près de vos préoccupations quotidiennes pour faciliter vos déplacements et vos activités sur un territoire en pleine expansion. Pari tenu !

## UNE PROUESSE TECHNIQUE : L'ÉCHANGEUR DE KO WE KARA



Concentrant plus de 10 000 emplois, Ducos est le poumon économique de la province Sud. Mais la presque île accueille aujourd'hui de nombreux habitants, dans sa partie nord. C'est pourquoi il devenait urgent de revoir en profondeur les accès et grands axes de circulation de la zone industrielle. Après l'ouverture de la voie Médiane en 2010, la province Sud s'est lancé un défi : construire un nouvel échangeur complet à Ko We Kara sans perturber la circulation des 56 000 véhicules qui circulent par jour sur la route express à ce niveau. Pari tenu ! Le 1<sup>er</sup> juillet 2012, le pont de 43 m était posé en quelques heures sur ses appuis construits de chaque côté de la route, et, le 30 octobre, l'échangeur était en circulation.

## POUR RÉUSSIR DEVA : DES ROUTES ET DES RÉSEAUX

Aucun développement du domaine de Deva ne pourrait être possible sans eau, électricité, téléphone, et sans voie d'accès. De 2009 à 2015, la province Sud va investir plus de 2 milliards de francs pour cette viabilisation. Les investissements déjà réalisés, ou qui s'achèveront cette année pour permettre l'ouverture de l'hôtel Sheraton, représentent 50 % de cette enveloppe. Ces travaux sont réalisés dans un environnement sensible et préservé. Une attention particulière est donc accordée aux contraintes environnementales avec notamment l'application de la charte 'Chantier Vert'. Il s'agit de préserver la végétation remarquable, identitaire ou endémique en empruntant majoritairement les pistes existantes et en enterrant tous les réseaux.



## CREEK PERNOD : UN NOUVEAU PONT



Sur le chemin de la Netcha et des chutes de la Madeleine, avec l'évolution du trafic vers l'usine de Goro, les lacets pour descendre vers le petit pont du creek Pernod - cette belle rivière du Sud à la couleur si particulière - devenaient extrêmement dangereux. Pour contourner cet itinéraire, une nouvelle route de 2 km a été aménagée et un nouveau pont de 40 m construit sur le creek, tout en faisant bien attention à ne pas endommager les bois bouchons, espèce rare, présents sur le site. Montant total de l'investissement, y compris les plantations : 378 millions de francs.

## POUR BOULARI : UN NOUVEAU BOULEVARD !

La ville du Mont-Dore se dote d'un véritable centre ville. La route provinciale, qui traverse ce centre, se devait d'être transformée en une véritable rue de ville, tout en assurant toujours son rôle de voie principale vers le sud de la Province. Ce sera chose faite avant la fin de l'année. Ce vaste chantier, débuté en 2012, permettra d'offrir aux habitants du Mont-Dore



un beau boulevard principal arboré, doté de larges trottoirs et d'une piste cyclable. Les usagers des transports publics n'ont pas été oubliés, les voies latérales de la 2x2 voies seront à terme dédiées au futur transport en commun en site propre de l'agglomération.

## AMÉNAGEMENTS : VALORISER LES VÉGÉTAUX



Face au constat de l'important développement urbain, la direction de l'Équipement a initié depuis 2009 un programme de valorisation des végétaux endémiques et autochtones. Un groupe de travail a été constitué afin d'identifier les végétaux endémiques pouvant être valorisés à court terme, et pour produire un véritable « manuel d'utilisation » adapté aux attentes des professionnels. Un guide comprenant 30 fiches de plantes et une fiche de recommandations techniques, a été édité en 300 exemplaires et distribué aux professionnels de l'aménagement.

## UN VRAI PROGRAMME POUR LES DÉPLACEMENTS DANS L'AGGLOMÉRATION

Confort, sécurité, modernité, fluidité, tels ont été les principaux objectifs en matière de transports et d'équipements publics de la mandature.



Les difficultés croissantes de circulation des habitants du grand Nouméa, ont conduit la province Sud, en collaboration, avec les communes de l'agglomération, à élaborer dès juillet 2009 un programme d'actions prioritaires en faveur des déplacements dans le Grand Nouméa. Une enveloppe budgétaire de 4,4 milliards de francs, sans précédent, a alors été mise en place pour améliorer le quotidien des habitants, mais aussi des entreprises.

**11,5 milliards**

Somme totale investie par la province Sud dans les infrastructures routières de 2009 à 2013.

**10 000 autorisations**  
de transports exceptionnels délivrées.

**2 000 emplois**

C'est le nombre d'emplois sur 5 ans qui ont été directement créés dans les entreprises du BTP grâce aux investissements provinciaux dans les infrastructures routières et le bâtiment.

**12 milliards**

Somme investie par la province Sud dans les constructions ou rénovations de bâtiments.

**32 000 tonnes**

d'enrobé ont été mis en œuvre sur le réseau routier de la province Sud, soit environ 32 km.

**2,8 millions de m³**

de déchets inertes ont été reçus sur le site mis à disposition du public à Koutio Kouéta, soit le volume de 1 000 piscines olympiques.

**100 %**

des travaux réalisés sous le contrôle de la province Sud ont respecté la charte « chantier vert ».

**12 000 plants**

ornementaux ont été plantés sur des aménagements provinciaux, dont 50 % sont endémiques.

# AGIR POUR LE LOGEMENT À CHAQUE PARCOURS DE VIE

*Le logement est essentiel à notre bien-être et celui de notre famille. Modèle de vie, préoccupation permanente pour nombre d'entre nous, le logement est aussi un secteur très impactant pour le portefeuille des ménages. Voilà pourquoi la Province s'est engagée avec force depuis 2009 pour diversifier les réponses apportées.*

## MAÎTRISER LES LOYERS : SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT DES CLASSES POPULAIRES

Le logement locatif groupé permet de loger des ménages près des centres urbains et des bassins d'emplois. Portées par les bailleurs sociaux (SIC, FSH et Sem Agglo), les résidences allient aujourd'hui confort, économie d'énergies et équipements d'accompagnement en lien avec les communes. Depuis 2009, grâce notamment à la subvention apportée aux bailleurs par la Province, les loyers concernés ont été gelés. Cela représente d'autant une part de pouvoir d'achat épargné pour les milliers de familles bénéficiant de ces types de logements. En province Sud c'est 12400 logements qui sont proposés à la location dont 4600 environ sont livrés entre 2009 et 2014.



## LOGEMENT AIDÉ EN PROVINCE SUD : UN PROGRAMME D'AIDE À LA CONSTRUCTION

Avec la Secal pour opérateur, le programme de construction aidée accompagne la livraison de logements individuels au bénéfice de propriétaires de terrain, ou de titulaires d'un droit à construire dont les revenus ne dépassent pas 450 000 F par mois. Tous les ans, c'est 40 logements qui sont construits, surtout en secteur diffus et en tribus.



Au-delà, c'est aussi un tissu artisanal qui est soutenu jusque dans les lieux les plus isolés du territoire. Sur les 5 années du contrat de développement, plus de 200 logements auront été construits.

## RÉNOVATION DES LOGEMENTS : AIDE AUX PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS



Par ce dispositif, la province Sud a changé le quotidien de nombreux habitants, dont beaucoup de retraités et de personnes handicapées demeurant dans des quartiers anciens de l'agglomération. Avec l'Opal pour opérateur, l'aide à la rénovation permet de maintenir en état des logements occupés par leurs propriétaires et de contribuer ainsi au maintien à domicile de personnes souvent âgées ou handicapées.



## ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ : 400 FAMILLES DE CLASSE MOYENNE AIDÉES



Créé en novembre 2011, ce nouveau dispositif concerne les primo-accédants dont les revenus ne dépassent pas 600 000 F. Intervenant en complément du prêt à taux zéro, la subvention accordée par la province Sud, entre autres, permet de faire aboutir les projets d'accession tout en libérant des logements sociaux. Enfin, il soutient également l'activité du BTP puisqu'il rend éligible les logements neufs, en immeuble ou en individuel. Après avoir aidé 180 familles en 2012, le dispositif devrait concerner près de 240 familles en 2013.

## CARACTÈRE SOCIAL DES PROJETS PRIVÉS : UN ATOUT POUR DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS



En mai 2012, la province Sud a décidé d'ouvrir aux projets portés par des promoteurs privés la possibilité d'y intégrer la construction de logements locatifs sociaux ouvrant à des avantages fiscaux. Au terme de la période locative obligatoire de cinq ans, les logements sont proposés en accession à la propriété au locataire occupant. Après accord, ce dernier récupère une partie des loyers versés en conservant une échéance de remboursement du crédit au niveau du loyer. Deux premières opérations ont été expérimentées : l'une à Païta avec 200 logements et une deuxième à Dumbéa pour une quinzaine de logements.

## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AU LOGEMENT : L'HUMAIN AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Se préoccuper du bien vivre dans les résidences a amené la province Sud à accompagner les familles dans leur quotidien, en lien avec le bailleur social et la commune. Expliquer les droits et obligations, décrire le fonctionnement des équipements... Voilà comment la province Sud agit pour renforcer l'humain dans sa politique de logement.



**3 milliards**

Ce sont plus de 3 milliards de francs qui seront consacrés en totalité au locatif groupé sur le contrat de développement 2011-2015.

**4 600 logements**

C'est le nombre de logements aidés qui auront été livrés entre 2009 et 2014.

**240 familles par an**

Ce sont environ 240 familles des classes moyennes qui sont soutenues dans l'accession à la propriété chaque année, grâce à une subvention qui peut atteindre 3 millions de francs. Ce sont plus de 600 millions par an de subventions qui sont ainsi injectés dans l'économie locale et qui, par ricochet, génèrent un chiffre d'affaires de plus de 5 milliards dans le BTP.

**80 foyers par an**

C'est le nombre de foyers qui bénéficient de la subvention à la rénovation, qui profite en particulier aux personnes âgées et handicapées vivant dans des logements insalubres ou mal adaptés à la perte d'autonomie.

**10 000 dossiers**

C'est le nombre de dossiers qui sont examinés par les commissions relatives à l'accompagnement spécifique des familles. Chaque année, cela se traduit par près de 2 000 rencontres directes avec les familles.

# LA PROVINCE SUD CULTIVE SES RACINES EN IMAGINANT UNE NOUVELLE RURALITÉ

*En alliant l'intérêt du producteur, du consommateur et de l'environnement, la Province a su maintenir et dynamiser le tissu social rural, si culturellement et économiquement important pour la Nouvelle-Calédonie et son identité.*

## LA REFONTE DU CASE RURAL

Le Code des aides pour le soutien de l'économie (CASE) rurale a été profondément renouvelé. Depuis 2011, cette réforme a permis à la province Sud de renforcer son appui technique auprès des exploitants et l'installation de jeunes agriculteurs et pêcheurs. Elle a conforté la création d'emplois, notamment grâce à l'aide à l'emploi à mi-temps, favorisé la formation et la mutualisation des équipements. Elle a également promu des pratiques respectueuses de l'environnement, comme la réduction de l'empreinte écologique, la gestion des eaux de pluie, ou encore la production de génétique améliorée.



## POUR UNE AGRICULTURE PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Les soutiens annuellement renouvelés pour le développement de l'agriculture responsable (AR) et de l'agriculture biologique (Bio Pacifika) ont permis l'évolution sensible des pratiques agricoles vers des modes de production plus respectueux de l'environnement et de la santé humaine. 4 millions de francs ont, par exemple, été consacrés au financement du pôle d'animation des Organismes de Défense et de Gestion et 53 millions de francs à l'extension de la biofabrique d'insectes auxiliaires.



## LE RÉSEAU BOVIN PROVINCIAL



Les performances en élevage bovin ont été obtenues grâce à la création du réseau bovin provincial regroupant une quarantaine d'exploitations représentatives. Cet outil indispensable a permis une meilleure connaissance de la filière et de son évolution. Pour la qualité de l'alimentation des troupeaux, la province Sud a instauré une aide spécifique à l'installation de pâturages, en prenant en charge 80 % du coût d'achat des semences. Pour l'optimisation des traitements tiquides, et pour compléter les actions de sensibilisation menées auprès des éleveurs, la province Sud a instauré une aide à hauteur de 50 % du coût de remise en état des dispositifs de lutte contre la tique.

## UN GRAND SUCCÈS POPULAIRE : LE MARCHÉ BROUSSARD

Outil privilégié d'échange entre producteurs engagés dans la vente directe « circuit court » et consommateurs recherchant proximité et traçabilité, le Marché Broussard est un rendez-vous instauré par la province Sud depuis 2012. Ces marchés de proximité, animés et diversifiés, sont ainsi organisés chaque samedi matin sous la halle de Ducos (gérée par la Chambre d'agriculture) et mensuellement, en journée ou en nocturne, dans les communes de l'agglomération.



## LA PROTECTION DES EAUX DOUCES DU LITTORAL



La province Sud a engagé un programme pluriannuel pour l'étude de la nappe souterraine en zone littorale exposée au risque de contamination par la remontée d'eau de mer, en particulier sur la côte Ouest. Cette cartographie, qui constitue un outil d'aide à l'utilisation rationnelle et durable de la ressource en eau, a permis de définir un régime d'aides exceptionnelles pour l'aménagement des ouvrages de protection de la nappe souterraine.

## LA RELANCE DE LA FILIÈRE CÉRÉALES



Pour dynamiser la production de maïs, la province Sud, en complément de la revalorisation des aides versées par l'établissement de régulation des prix agricoles (ERPA), a décidé d'intervenir par des mesures exceptionnelles d'aide à l'achat des semences (à hauteur de 80 % du coût) et d'aide au rééquilibrage des comptes des organismes de réception et de stockage (ORS).

## LA PÉRENNITÉ DE LA FILIÈRE HIPPIQUE

La province Sud s'est engagée par conventions triennales à poursuivre son soutien aux sociétés de courses jusqu'en 2015. Le très apprécié, soutien technique et financier de la Province a permis le maintien des courses hippiques. Son engagement pour la venue du Paris Mutuel Urbain (PMU) à Nouméa - qui est maintenant acquise - assurera un financement supplémentaire de la filière grâce aux paris et permettra le développement de la filière équine si culturellement importante pour la Brousse.



**2 millions de francs**

C'est le montant annuel du parrainage de la province Sud pour chacun des 5 « Grand Prix hippique de la province Sud ».

**25 millions de francs**

C'est l'enveloppe financière dédiée aux soutiens à l'agriculture biologique.

**170 millions de francs**

C'est le montant des aides engagées pour le CASE rural en 2012.

**400 ha**

C'est l'objectif en superficie cultivée de production de maïs en province Sud pour 2013-2014.

**100 % du littoral**

La province Sud aura réussi à cartographier 100 % de la côte Ouest d'ici 2014.

**25 millions de francs**

C'est le montant des sommes investies par la province Sud pour le Marché Broussard

**2 000 clients**

Ils sont 2 000 clients pour 90 adhérents selon les chiffres de l'association Marché Broussard début 2013

**2 500 hectares**

Ce sont plus de 2 500 hectares de pâturages améliorés qui ont été aidés par la province Sud

# AVEC LA PROVINCE, PARTAGEONS LA FIERTÉ D'ÊTRE FEMME EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Mère, épouse, chef d'entreprise, membre de la société civile et associative... La Maison de la Femme s'attache à mettre en valeur et à promouvoir la femme dans toutes ses dimensions.*

## VALORISER L'ESPRIT D'INITIATIVE : UN CONCOURS POUR SOUTENIR LES FEMMES



Nombreuses sont les femmes qui portent des projets économiques de petite ou grande envergure. La Province les soutient désormais au travers de « Femmes d'initiatives », un concours qui récompense 9 entreprises de moins de 3 ans d'existence dans les 3 secteurs primaire (agriculture), secondaire (transformation, industrie) et tertiaire (services). Avec une remise des prix très symbolique, le 8 mars, Journée Internationale des droits de la Femme.

## LA MAISON DE LA FEMME : UNE STRUCTURE POUR SE RENCONTRER

### Maison de la Femme

La Maison de la Femme a ouvert ses portes en 2009. Afin de faciliter l'accès de tous les publics. On entre désormais par le jardin où l'on peut se poser un instant avant de rejoindre les différents espaces intérieurs - salon multimédia et salon de lecture – et admirer les expositions proposées tout au long de l'année. Soucieuse de créer du lien autour d'un moment convivial, l'équipe a institué un « repas partagé » chaque lundi midi.



## LES ÉTATS GÉNÉRAUX : UNE FEUILLE DE ROUTE



De mars 2010 à mars 2011, l'équipe de la Maison de la Femme a sillonné la Province pour écouter, entendre et recueillir les préoccupations des femmes. Outre la forte problématique de violence, est ressortie la nécessité de développer l'autonomie des femmes et de travailler sur l'image et la place de la femme dans la société calédonienne.

## LES GRANDS RENDEZ-VOUS : DES RASSEMBLEMENTS POUR SE CONNAÎTRE

Les États généraux avaient fait remonter un fort besoin des femmes de se retrouver, toutes communes et toutes origines confondues, pour échanger et s'informer. La Maison de la Femme a initié et organisé de grands rassemblements de femmes au départ de toutes les communes de la province Sud vers Nouméa. Au programme, une visite et une présentation administrative et historique de l'institution, un repas partagé à la Maison de la Femme et des interventions de partenaires comme l'ADIE, Initiatives NC, Femmes et violences conjugales ou l'ESPAS-CMP. L'équipe accueille aussi régulièrement des scolaires, des étudiants et des associations.



## JOURNÉE INTERNATIONALE : FAIRE RECULER LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES



Le 25 novembre marque la Journée Internationale pour l'Élimination de la Violence à l'égard des Femmes. En 2012, à Boulouparis, la Maison de la Femme a mis en œuvre une chaîne humaine représentant un « Écoutez-nous » géant. En 2013 est prévu un chœur constitué de 600 personnes dont l'objectif est de montrer que les femmes peuvent se mobiliser pour changer les choses.



## Témoignage

### « Le sourire du cœur... »

*« Quel confort féminin, ce lieu « La Maison de la Femme » ! Je m'y suis sentie "chez moi" à un moment de ma vie où justement, je n'ai plus de chez moi. J'ai apprécié l'agencement, le petit coin "cosi", la bibliothèque offrant de belles nouvelles fenêtres sur des vies de femmes... de l'humour... de prise de position du statut de femme, de leurs droits. Et puis la rencontre de chaque femme qui travaille ici, le bonheur de l'échange simple ou plus engagé. Sentir leur disponibilité, leur sourire du cœur et leurs compétences, qualités aussi diverses que créatives. Un lieu où circulent la vie, l'information, l'art, la culture, la technologie, le bien-être, la bonne humeur. Une bien belle place de ressources. (...) Je suis toujours repartie plus souriante, plus enthousiaste et plus confiante qu'à mon arrivée. »*

*Isabelle Témoignage tiré du Livre d'Or.*

**91 femmes**

de toute la province Sud ont participé à la première édition du concours Femmes d'Initiatives.

**25 novembre**

C'est la date de la Journée Internationale dédiée aux luttes contre la violence faite aux femmes.

**51 970 visites**

de la Maison de la Femme depuis sa réorganisation en 2009.

**547 participantes**

ont contribué aux consultations thématiques des États généraux de la condition féminine en Nouvelle-Calédonie.

**647 Calédoniennes**

se sont engagées dans les grands rassemblements de la Maison de la Femme.

**430 bénévoles**

ont participé à la journée du 25 novembre 2012.

**8 mars**

C'est la journée internationale de la Femme.

**600 choristes**

participeront à la Journée Internationale contre la violence le 25 novembre 2013.

# AVEC LA PROVINCE SUD, BOUGEZ, VIBREZ, PARTAGEZ

*Depuis 2009, la province Sud n'a pas ménagé ses moyens ni ses équipes pour offrir à tous les passionnés de sports et de ballades, petits ou grands, les occasions de profiter de nouveaux équipements à la hauteur de leurs attentes. Retour sur quelques grands programmes et quelques chiffres clefs.*

## LE CENTRE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES (CAN): UN SUCCÈS À LA HAUTEUR DES ATTENTES

Plus de 7 000 élèves et stagiaires fréquentent le CAN chaque année. Pendant les vacances, près de 300 stagiaires bénéficiaires des tarifs sociaux profitent de cet équipement. Le CAN s'adresse à un large public : 4 300 scolaires, 2 600 stagiaires sur 8 supports différents, plus de 150 futurs champions qui viennent s'initier à la régate, 10 à 20 moniteurs formés chaque année sur les supports voile et kayak. En marge, le CAN a vu la création d'un secteur «voile habitable» en partenariat avec le Cercle Nautique Calédonien avec acquisition de 5 bateaux ELLIOTT.



## LE PLGC : UN ÉQUIPEMENT DIGNE DE LA FIFA



Le stade PLGC (Patrimoine Laïque Georges-Clémenceau) accueille des publics allant de la pratique scolaire à la pratique associative pour des rencontres officielles de football, et celle des militaires pour leur entraînement. La cure de jouvence du stade du PLGC comprend la réalisation d'un terrain de football aux normes FIFA, la réfection de la piste d'athlétisme de 400 m, le revêtement général en gazon synthétique et la réfection des plateaux sportifs existants. Pour les Jeux du Pacifique 2011, la Province a réalisé un logement, de nouveaux vestiaires, une infirmerie et une salle polyvalente. La dernière tranche des travaux a mobilisé 200 millions de francs.



## LES BOUCLES DE NETCHA : DES PISTES DE VTT DANS LE GRAND SUD

Situé sur les communes de Yaté et du Mont-Dore, couvrant 40 000 ha, le nouveau site de VTT du Grand Sud, labélisé par la Fédération Française de Cyclisme (FFC), propose 7 circuits pour un total de 120 km de pistes qui offrent quatre niveaux de difficulté et concilient sport et sensibilisation à l'environnement. Ces pistes s'inscrivent dans le cadre d'un plan de développement éco-touristique du Grand Sud organisé autour du Parc Provincial de la Rivière Bleue qui accueille plus de 30 000 visiteurs par an.



## LES VOIES DE TÉRÉKA : UN SITE D'ESCALADE AU PANORAMA EXCEPTIONNEL



Au cœur de Nouméa, à 10 minutes du centre-ville, la vue y est exceptionnelle à la fois sur la ville et sur le lagon. Outre son panorama, Téréka offre un fort intérêt environnemental par la présence de la forêt sèche valorisée grâce à l'association Mocamana. Cet équipement hors du commun est conçu pour accueillir des débutants (scolaires) mais aussi des grimpeurs confirmés, dont les services de police et de gendarmerie. Le site totalise 22 voies.

## SALLE OMNISPORTS DE YATÉ : L'UNION FAIT LA FORCE !

D'une superficie globale de 1 500 m<sup>2</sup> entièrement, la salle omnisport de Yaté comprend une surface sportive de 1 080 m<sup>2</sup>, des tribunes fixes offrant près de 100 places assises, des vestiaires, des sanitaires, un atelier et des locaux de stockage. On pourra y pratiquer le basket, le handball, le badminton, le volley-ball, le futsal, la boxe ou encore le karaté... Financée par 3 partenaires : la commune, l'État et la Province (à hauteur de 105 millions de francs).



## LES BOUCLES DE TINA : PLAISIR POUR TOUS AU CŒUR DE NOUMÉA !



Les boucles de Tina sont situées en milieu urbain à 10 minutes du centre-ville de Nouméa dans un cadre verdoyant composé de forêt sèche et de mangrove. Ce site s'étend sur 7 hectares et comprend une piste cyclable de 7,5 km. Depuis début 2013, 4 nouvelles pistes réservées aux VTT, allant de 1,5 à 3 km avec des niveaux variables ont été ouvertes. Ces pistes sont aménagées de 19 modules en bois. Un parking de 25 places et 6 aires de repos complètent l'équipement. La fréquentation mensuelle est passée de 600 à 3 000 entrées par mois.

## LES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS : UNE OFFRE DE LOISIRS DIVERSIFIÉE ET MIEUX ENCADRÉE

La Province Sud a renforcé son dispositif de soutien aux organisateurs de centres de vacances et de loisirs en consolidant son soutien financier et en les appuyant sur la formation à l'obtention des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et aux fonctions de directeur (BAFD) pour assurer un encadrement de qualité.



Ainsi Plus de 176 centres de vacances ont été ouverts pour offrir plus de 155 000 journées enfants dont 3500 journées ont concernées la tranche 13-17 ans. Dans le cadre du dispositif « vacances pour tous » plus de 3 900 places ont été offertes aux boursiers. La province Sud a identifié tous ces centres de vacances dans un annuaire unique et a organisé une journée de rencontre avec les familles et les organisateurs autour de l'évènement « carrefour vacances ».

# 120 km

c'est la longueur des boucles de Netcha, sur un domaine de 40 000 ha.

# 400 centres

de vacances et de loisirs habilités par an dont environ 160 pendant chaque période d'été.

# 6 700 places

en centre de vacances et de loisirs sont offertes aux scolaires boursiers grâce au dispositif « vacances pour tous ».

# 24 000 entrées

C'est la fréquentation annuelle estimée des Boucles de Tina en 2013.

# 42 parcours

d'escalade à Téréka, au cœur de Nouméa.

# 105 millions

c'est l'apport de la province Sud pour la construction de la salle omnisports de Yaté.

# UNE PROVINCE D'AVANCE !

*Pour rester au plus près des nouvelles habitudes de chacun, la province Sud a conquis, parfois en pionnière, ce nouveau monde que sont les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Pour vous faciliter la vie et vous offrir de nouveaux services interactifs !*

**province-sud.nc :**  
LE PORTAIL À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES

**province-sud.nc**

La Province réinvente la toile pour se rapprocher de vous. Outre le suivi des actualités et des événements, il sera possible d'accéder aux services publics provinciaux en quelques clics à partir de « province-sud.nc ». Les administrés pourront prochainement consulter tous les services et aides de la province, effectuer leurs démarches en ligne, échanger avec les agents provinciaux ou suivre leurs demandes depuis leur compte provincial.

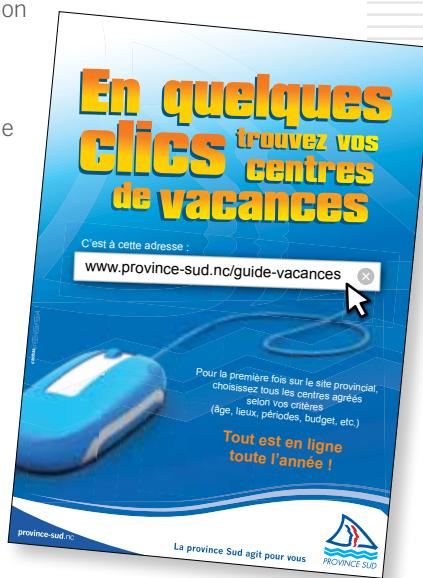
**RÉSEAUX SOCIAUX :**  
FACEBOOK, TWITTER ET YOUTUBE

Avec plus de 72 000 comptes, les réseaux sociaux sont devenus un média majeur de l'information interactive sur le Caillou. Soucieuse d'aller à la rencontre de tous, la province Sud a décidé d'investir le Web 2.0, grande première pour une institution de cette taille ! D'ores et déjà, 3 pages interactives sont ouvertes : institutionnelle, Jeunes et Maison de la Femme. D'autres sont à venir : une page « Sortir » et une page « Environnement ».



**MOTEURS DE RECHERCHE :**  
DES VACANCES EN LIGNE TOUTE L'ANNÉE !

Dans le cadre de sa mission de développement des activités socio-éducatives et de loisirs au bénéfice de la jeunesse, la Province a développé le guide des vacances en ligne. Recensant une trentaine d'organismes et plus de 200 possibilités de centres habilités par la Province, ce moteur de recherche multicritères (âge, budget, lieu et type d'activités) permet aux familles de choisir le centre idéal à l'approche de chaque période de vacances.



**e-ASSEMBLÉE :**  
MOINS DE PAPIER ET PLUS D'EFFICACITÉ !

Désormais, l'ensemble des travaux et documents analysés en assemblée ou commission sont dématérialisés au travers d'une application iPad réalisée en partenariat avec une entreprise locale. Ainsi ce sont 350 000 pages qui sont économisées chaque année.



**ANNUAIRE EN LIGNE :**  
GUIDE DES PRATIQUES CULTURELLES

La Province a souhaité recenser l'ensemble des pratiques culturelles au sein d'un guide disponible en ligne, afin d'éclairer les personnes désireuses de connaître les possibilités d'enseignement qui leur sont offertes en province Sud. Grâce à ce guide, et en quelques clics seulement, de la petite enfance aux seniors, chacun peut trouver une activité artistique et culturelle correspondant à ses aspirations !



**L'ÉCOLE NUMÉRIQUE :**  
UN ÉQUIPEMENT DE POINTE



Le collège de Plum, puis ceux d'Auteuil, de Portes-de-Fer, de Bourail et de Mariotti ont été entièrement câblés, équipés de Tableaux blancs interactifs (TBI), de vidéoprojecteurs. Ils disposent de 150 postes fixes ou portables. Ils sont dotés d'un Espace numérique de travail, auquel tous les acteurs éducatifs ont accès. Les autres collèges sont programmés. Ainsi, ce sont toutes les écoles de la Province qui bénéficient du programme Opération Développement de l'Internet. 140 classes sont équipées d'un tableau numérique avec un maître formé à son usage. Les écoles Panné à Nouméa, puis Fong à Dumbéa, sont devenues Écoles numériques, à l'exemple du collège de Plum.

**180 millions**

de francs sont consacrés chaque année par la province Sud à équiper en informatique ses écoles en partenariat avec les communes.

**350 000**

c'est le nombre de pages économisées par an grâce à l'application e-ASSEMBLÉE

**72 000 abonnés**

Facebook en Nouvelle-Calédonie, plus de 43 000 abonnés ADSL et plus de 6 000 abonnés 3G lors des derniers recensements.

**1<sup>ère</sup>**

La province Sud est la 1<sup>ère</sup> collectivité de cette importance à avoir ouvert des comptes officiels sur Facebook. Gageons qu'elle ne sera plus trop longtemps la seule à ouvrir ce chemin numérique.

**150 postes**

informatiques équipent les différents collèges participant au programme « Tableaux blancs interactifs ».

**1 million**

de pages vues en 2012 sur le seul site institutionnel de la province Sud.

# L'ÉDUCATION, POUR UNE VRAIE ÉGALITÉ DES CHANCES

*Voici un enjeu qui concerne tous les citoyens de la Province, parents ou non. Car c'est par l'éducation que nous pouvons offrir à chaque enfant la possibilité de réussir. Consciente de ces immenses enjeux, la Province agit avec force depuis 2009 pour réussir l'école avec parents et enseignants.*

## LES INTERNATS D'EXCELLENCE : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET LEURS FATALITÉS



Avec ce dispositif, la province Sud s'adresse aux élèves qui ne disposent pas dans leur environnement des meilleures conditions d'épanouissement. Accueil et confort de grande qualité, équipements informatiques, soutien scolaire, activités éducatives et sorties culturelles, caractérisent les 5 établissements labellisés d'«excellence», du public comme du privé. Le succès est là : en 2012, tous les élèves de 3<sup>ème</sup> des internats provinciaux de La Foa et de Bourail, ont pu choisir leur orientation et non plus la subir par l'échec.

## LES DIX ENGAGEMENTS POUR L'ÉCOLE : UNE RÉUSSITE POUR TOUS



La province Sud propose, à travers 10 engagements, une politique éducative cohérente et intégrée dans le dispositif « AJiR - Agir pour la Jeunesse : Insertion et Réussite » :

1. Promouvoir l'accueil et lutter contre l'absentéisme
2. Sanctuariser l'école
3. Lutter contre la violence
4. Développer l'éducation citoyenne
5. Renforcer le rôle des directeurs
6. Affirmer l'importance de l'école maternelle
7. Accueillir tous les élèves
8. Développer le partenariat avec les parents
9. Affirmer le caractère océanien de notre école
10. Réussir l'école numérique

## FORMER LES DIRECTEURS D'ÉCOLE : UN RÔLE À PART ENTIÈRE

En septembre 2012, le premier des 9 groupes de directeurs a entamé le cycle de formation au management, demandée par la province Sud et mise en place avec les deux autres Provinces et le Gouvernement. Le directeur d'école est désormais un professionnel capable d'assurer une diversité de responsabilités dans un environnement devenu de plus en plus exigeant et complexe. Poursuivant sa stratégie d'organisation des écoles, la province Sud a désormais 81 directeurs complètement déchargés de classe, disponibles donc auprès de leurs collègues mais aussi des parents.



## SOUTENIR NOS ÉTUDIANTS : FAVORISER LEUR RÉUSSITE



Outre le versement des bourses (revalorisées en 2012), la prise en charge du voyage, des frais d'inscription et de couverture maladie, la Province a mis en place plusieurs dispositifs pour la réussite en Métropole : préparation au départ, ateliers d'inscription « admission post-bac » à la DES, accompagnement pédagogique et social, et les « départs groupés » avec accueil et journée d'information sur la vie quotidienne par la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris. Depuis 2013, cet accompagnement s'est étendu à tous.

## PARCOURS D'EXCELLENCE : FAVORISER LE MÉRITE ET LE TRAVAIL, GAGES DE RÉUSSITE POUR TOUS !



La province Sud encourage le mérite et le travail pour tous ses jeunes. C'est le Prix d'excellence : 30 prix de 200 000 F versés aux étudiants ayant réussi leur examen avec une moyenne supérieure à 14 sur 20. C'est encore le prix d'encouragement à la recherche, destinée aux étudiants en doctorat (120 000 F mensuels). C'est aussi la récompense des bacheliers ayant réussi leur bac avec une mention Bien ou Très bien. Ce sont enfin les 10 bourses d'excellence, de 200 000 F mensuels aux étudiants des grandes écoles.

## ENSEIGNEMENT PRIVÉ : ÉCOLIERS ET FAMILLES SOUTENUS PAR LA PROVINCE SUD

L'enseignement privé accueille près de 25 % des élèves de la province Sud. Les relations entre la province Sud et les enseignements privés sont allées en se renforçant. Des projets sont menés en commun, comme les Internats d'Excellence : la Province a labellisé 3 établissements. 2 conventions quinquennales encadrent cette relation ; grâce à elles, les enseignements privés peuvent se projeter dans l'avenir.



## UN MEILLEUR ACCUEIL DANS LES COLLÈGES :

### Le saviez-vous ?

La province Sud assure le fonctionnement de 19 collèges. Un vingtième est en construction, un autre est en cours d'étude. Chaque année, plus de 800 millions de francs sont consacrés à maintenir les collèges au plus haut niveau de performance. 4 milliards sont aussi consacrés à la construction des futurs collèges. D'ailleurs, le collège de Dumbéa-sur-Mer 1 sera le premier collège en Nouvelle-Calédonie qui sera entièrement construit selon les normes « haute qualité environnementale (HQE) ».



**C'est en 2016**

que s'ouvrira un internat d'excellence au collège d'Auteuil. La province Sud a d'ores et déjà lancé les études pour sa construction.

**1,4 milliard**

de francs sont versés chaque année, sous forme de bourses et d'allocations scolaires, au profit des élèves de la province Sud.

**20 000 élèves**

scolarisés en province Sud, établissements publics et privés confondus.

**1 200 enseignants**

employés par la province Sud et répartis sur plus de 900 classes et près de 95 écoles.

**5 leçons**

particulières permises par le chèque de chèques-service qui sera remis à chaque étudiant dès 2013.

**500 millions**

de francs, le montant des aides réservées chaque année par la province Sud à ses étudiants, sur place, en Métropole ou à l'étranger.

**10 500 collégiens**

en province Sud.

**2 milliards**

de francs ont été consacrés aux seuls collèges publics de la province Sud en 2013.

**1,4 milliard**

de francs versé chaque année en province Sud pour soutenir l'enseignement privé.

# LA JEUNESSE AU CŒUR DE TOUTES NOS PRIORITÉS !

*En posant la Jeunesse comme une priorité, la province Sud fait un immense pari sur l'avenir. Ce sont les jeunes d'aujourd'hui et à venir qui auront à développer et à faire rayonner ce Territoire en gardant à l'esprit les valeurs essentielles qui fondent notre bonheur de vivre ensemble !*

## L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE : UNE RÉUSSITE À PORTÉE DE TOUS

L'école de la deuxième chance (E2C) s'adresse aux jeunes de 18 à 26 ans habitant en province Sud et qui sont sortis du système scolaire depuis plus d'1 an. Elle permet une remise à niveau sur les savoirs fondamentaux. La formation propose un enseignement individualisé en centre de formation et en entreprise. La scolarité varie de 6 à 24 mois. L'E2C est un succès puisqu'à ce jour 326 stagiaires ont bénéficié d'un suivi au sein de l'école. Le taux de réussite est de 66 %, dont 46 % décrochent un CDD, 29 % obtiennent un CDI et 25 % continuent sur une formation.



## CONSEIL PROVINCIAL DES JEUNES : PAROLE ET CONFIANCE À LA JEUNESSE !



Avec la création du Conseil provincial des jeunes, c'est toute une génération qui participe activement à l'action de la Province. Le CPJ est composé de 41 délégués scolaires âgés de 14 à 17 ans et élus pour 2 ans. Ils représentent l'ensemble des établissements publics et privés du territoire. Ils relaient les préoccupations et les besoins de leur génération et développent des relations avec leurs homologues de Métropole ou du Pacifique. Depuis sa création, le CPJ a donné son avis sur plus de 10 propositions de délibération provinciale.

## RSMA : UN PARTENARIAT « GAGNANT » POUR NOTRE JEUNESSE !

Le régiment du service militaire adapté de Nouvelle-Calédonie est un remarquable outil de cohésion sociale dont l'objectif est de redonner confiance et espoir à de jeunes Calédoniens, garçons et filles, âgés de 18 à 25 ans restés un temps, au bord du chemin. Le partenariat entre la province Sud et le RSMA a pour objectif majeur de proposer à la jeunesse de la province Sud des parcours d'insertion professionnelle diversifiés et adaptés aux publics en difficulté. 14 jeunes âgés de 17 ans bénéficient actuellement de la première formation « cadets » du RSMA mise en place en 2013.



## CARTE JEUNES : PLACE AUX AVANTAGES ET AU CIVISME !

Voilà un dispositif dont la Province est particulièrement fière au regard de son succès et de ses enjeux. Avec la Carte Jeunes, tout Calédonien âgé de 16-26 ans peut bénéficier de réductions tarifaires auprès des commerçants partenaires de l'opération. Au-delà des avantages financiers, cette carte permet aussi de s'inscrire à des actions citoyennes et de cumuler des points pour profiter de nouveaux avantages. Voilà une belle manière d'encourager le civisme et l'engagement au service de tous. Plus de 6000 jeunes possèdent aujourd'hui cette carte.



## 3 GRANDS RENDEZ-VOUS : DES ÉVÉNEMENTS POUR LA JEUNESSE

Afin d'informer et d'accompagner les jeunes vers la réussite, la province Sud organise 3 événements majeurs permettant de regrouper dans un même lieu tous ceux qui au quotidien les soutiennent dans leurs projets : « Être jeune en province Sud : des avantages à la clé », « La journée jeunesse » et le très couru « Carrefour vacances ». Par ailleurs, outre ces trois grands rendez-vous, la province Sud participe également à l'opération « Job d'été » pilotée par la MIJ.



## LA PROVINCE SUD S'ENGAGE : DES VACANCES POUR TOUS NOS ENFANTS !



400 ! Chaque année la province Sud habilite 400 organismes pour l'accueil des mineurs dès 4 ans. Pour garantir la sécurité et la qualité de ces loisirs, la province Sud accompagne les équipes en les aidant à se former à l'animation et au secourisme. Elle a également renforcé ses aides auprès des familles et auprès des organisateurs de centres de vacances et de loisirs en les soutenant financièrement.

## LA PROVINCE OFFRE UN ESPACE À SA JEUNESSE

La province Sud ouvrira très prochainement un espace convivial et attractif destiné à l'information de nos jeunes. Véritable guichet unique des dispositifs de la province Sud, entre documentation et conseil personnalisé, chacun trouvera toutes les clés nécessaires à sa réussite. Des espaces d'échange, de conseil et de formation permettront de rencontrer des professionnels de l'éducation, de l'animation, de la prévention sanitaire, de l'insertion et de la formation en pleine ville.



**6 000 participants**

C'est le nombre de participants, chaque année, aux trois importantes manifestations pilotées en direct par la province Sud.

**10 jeunes**

C'est le nombre de jeunes Calédoniens qui profitent du dispositif mis en place par la province Sud pour les encourager dans le cadre du service volontaire à développer de nouvelles compétences à l'étranger ; dans un pays de l'Union Européenne ou dans un pays d'Océanie.

**3 rendez-vous**

C'est le nombre de grandes manifestations par an que la province Sud pilote directement au profit des jeunes. Lieux d'information, de conseil et de soutien, d'année en année ces opérations confirment leur succès.

**326**

C'est le nombre de jeunes Calédoniens ayant bénéficié d'un suivi au sein de l'École de la 2<sup>e</sup> Chance (E2C).

**41**

C'est le nombre de délégués âgés de 14 à 17 ans composant le Conseil Provincial des Jeunes (CPJ).

**+ de 6000**

C'est le nombre de jeunes profitant de tous les avantages de la Carte Jeunes.

**400**

C'est le nombre de centres de vacances et de loisirs habilités par la province Sud pour accueillir nos enfants dès l'âge de 4 ans.

# LES ÉMOTIONS SONT FAITES POUR ÊTRE PARTAGÉES !

*Parce que les arts et la création apportent à l'existence un véritable supplément d'âme, parce qu'ils participent à enrichir notre identité commune calédonienne, la province Sud s'est engagée depuis 2009 à rendre encore plus accessibles la culture et ses extraordinaires univers. Comment ? En soutenant avec force les talents d'ici, en ouvrant sur tous les arts, et en intéressant toutes les générations et toutes les conditions.*

## CULTURES URBAINES : UN VIF SUCCÈS



Depuis 2009 avec la création du festival « Pour Exister », et 2010 avec l'organisation de la compétition de break intitulée Battle of the Year Nouvelle-Calédonie (BOTY NC), la province Sud a valorisé toutes les disciplines du Hip-Hop (break dance, rap, slam, graff et Djing) et recensé les pratiquants, ainsi que les besoins en formation. La Quinzaine du Hip-Hop en cette année 2013 marque ainsi le rôle fédérateur de la Province dans la structuration du mouvement Hip-Hop en Nouvelle-Calédonie auprès des différents crews mais aussi des structures communales de la province Sud accueillant l'événement.

## CULTURE POUR TOUS : OUVERTURE SUR LES SCOLAIRES

Dans le but de démocratiser la culture, la province Sud organise plusieurs dispositifs à destination des scolaires : les passeports culturels pour les classes de CM2 des écoles publiques et privées avec un séjour et des ateliers au centre culturel Tjibaou, ainsi que l'accès au Théâtre de l'Île et au Conservatoire de Musique et de Danse de la Nouvelle-Calédonie. À citer également : les concerts éducatifs, l'atelier de pratique instrumentale, la rencontre avec les artistes du conservatoire et enfin l'opération Collège au Cinéma.



## CINÉMA POUR TOUS : PROMOUVOIR LES TALENTS CALÉDONIENS



Deux opérations majeures dans ce domaine : un Été au Ciné avec ses projections de films grand public, gratuites et en plein air, durant les grandes vacances scolaires dans les 13 communes de la province Sud. CinéSud propose aussi au public calédonien, au Cinécité, des films d'auteur primés au niveau international en version originale ainsi qu'un court-métrage local, avant le long-métrage, afin de promouvoir les réalisateurs calédoniens.

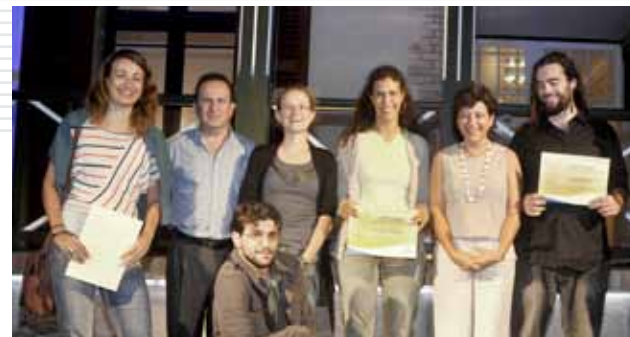
## FESTIVALS : SOUTENIR LES ÉVÉNEMENTS LOCAUX

La province Sud entend soutenir les festivals déjà existants tels que le festival Femmes Funk, le Gipsy Jazz Festival, le festival du Cinéma de La Foa ou encore le festival de l'image sous-marine. Elle soutient également la création de nouveaux festivals tels que le festival « Écrits d'Ici » en 2012, festival de théâtre calédonien qui met en avant les compagnies de théâtre calédoniennes.



## CRÉATIVITÉ : SOUTENIR LES JEUNES TALENTS

La province Sud permet aux étudiants de poursuivre une formation artistique hors de la Nouvelle-Calédonie par l'octroi d'une bourse d'enseignement artistique (BEA) afin de leur permettre de réaliser leurs projets.



## AIDES CAPAC : SOUTENIR LES PROJETS AUDIOVISUELS

La province Sud est aujourd'hui encore la seule institution publique à avoir instauré un cadre juridique en faveur de la professionnalisation du secteur audiovisuel et du soutien à la production. Avec une enveloppe annuelle de 30 millions, la CAPAC (la commission aux productions audiovisuelles et cinématographiques) apporte son soutien aux projets audiovisuels portés par des sociétés de productions professionnelles et à destination de diffuseurs télé et cinéma.

## PRIVILÉGER L'HUMAIN



## Des rencontres directes avec des professionnels !

L'exécutif de la province Sud a mené depuis 2012 des rencontres directes avec les professionnels des milieux artistiques : les galeristes, les producteurs de musique, les responsables de structures culturelles, les éditeurs de livres, les producteurs audiovisuels. Ces rencontres ont permis d'échanger simplement sur les problématiques rencontrées par ces professionnels et la façon de les aider. De même, la direction de la Culture a mené plusieurs tables rondes sur les sujets suivants : la culture en brousse, les métiers de la culture, la place des associations dans le développement culturel, l'éducation artistique pour tous et le patrimoine. L'ensemble de ces échanges nourrit la politique culturelle provinciale.

**150 000**

C'est le nombre de spectateurs cumulés que la province Sud a accueillis dans le cadre de ses productions culturelles.

**221**

C'est le nombre total de manifestations culturelles soutenues financièrement par la province Sud.

**40**

jeunes futurs artistes calédoniens sont actuellement bénéficiaires des bourses d'enseignement artistique allouées par la province Sud.

**120**

artistes ont été soutenus dans le cadre des dispositifs provinciaux d'aide à la création artistique.

**169**

Le service provincial du BAT (Bureau d'Accueil des Tournages) est venu en soutien auprès de 169 réalisations depuis 2009.

**58**

Entre 2009 et 2012, la province Sud a soutenu 58 projets audiovisuels dans le cadre du dispositif unique en son genre, l'APAC.

**232**

bâtiments classés en province Sud, ce qui en fait un territoire des plus riches au niveau du patrimoine et de l'Histoire.

**200**

associations culturelles recensées en province Sud. Quelle vitalité !

**69**

infrastructures culturelles, dont 5 ont été créées durant cette mandature !

**1/3**

des 180 manifestations culturelles et artistiques de 2013 bénéficie du soutien financier de la province Sud.

**70**

établissements scolaires sont aidés par la province Sud dans le cadre de projets culturels chaque année.

# LA SÉCURITÉ, UNE AFFAIRE D'ABORD DE VOLONTÉ

*La sécurité relève avant tout de l'État et des communes. Pour autant, et pour faire face aux problèmes liés à l'insécurité, la province Sud a décidé d'agir pour défendre ce qui demeure la première des libertés. C'est en ce sens que l'exécutif provincial a choisi de faire de la sécurité et de la lutte contre la délinquance l'une de ses priorités d'action depuis 2009. Au total, c'est un effort sans précédent de plus de 700 millions de francs annuels qui a été engagé pour améliorer la sécurité.*

## UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ INNOVANT : LES AUXILIAIRES DE PROXIMITÉ

Depuis le début 2013 ce sont 100 auxiliaires de proximité, rémunérés par la province Sud, qui patrouillent au quotidien dans les rues de Nouméa, du Mont-Dore et de Dumbéa. Placés sous l'autorité des polices municipales, ils participent à la sécurisation des lieux à forte fréquentation comme aux abords des établissements scolaires, dans les transports en commun, à proximité des commerces et des plages...



## PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : UN PARTENARIAT RENFORCÉ



La province Sud est partenaire de l'État et des communes au sein des 6 contrats locaux de sécurité mis en place dans le Grand Nouméa ainsi qu'à Bourail et La Foa. C'est dans ce cadre qu'elle pilote et finance activement de nombreuses actions de prévention : stages de rappel à la responsabilité parentale, lutte contre la déscolarisation des mineurs, médiateurs de terrain, etc.

## SÉCURITÉ DES COMMUNES : UN FINANCEMENT EXCEPTIONNEL

Depuis 2009, la province Sud participe au financement de la sécurité afin de permettre aux communes de l'Intérieur et du Grand Nouméa de développer leurs moyens de lutte contre la délinquance : polices municipales, dispositifs de médiateurs, vidéo-protections. Au total, ce sont plus de 500 millions de francs que la Province accorde chaque année aux communes pour le renforcement de la sécurité de tous.



## LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE ROUTIÈRE : UN PROGRAMME COMPLET MIS EN ŒUVRE

Face aux ravages humains causés chaque année par la vitesse et l'alcool au volant, la province Sud a décidé de mettre en œuvre un vaste programme de prévention : actions de sensibilisation des publics à risque, distributeurs d'éthylotests individuels dans les établissements de nuit, etc.



Elle a également engagé le financement d'équipements : travaux de sécurisation des infrastructures routières, programme de déploiement sur le réseau routier de « radars pédagogiques » et soutien à la lutte contre la délinquance routière avec l'achat puis la mise à disposition pour la Police Nationale et la Gendarmerie de matériels de contrôle de l'alcoolémie.

## PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS MAJEURS : MIEUX PROTÉGER LES CALÉDONIENS



La sécurité, c'est aussi anticiper les risques naturels majeurs : cyclones, tsunamis, feux de brousse, accidents industriels... Et ce, afin de faire en sorte de limiter l'impact d'une catastrophe sur les habitants de la province Sud. Depuis 2012, la collectivité a donc mis en place une organisation interne spécifique (plans de gestion de crise et cellule opérationnelle) afin d'être en mesure d'assurer et d'assumer, sans interruption, ses missions les plus sensibles (entretien du réseau routier, fonctionnement des dispensaires, protection de l'environnement, etc.) tout en renforçant, le cas échéant, sa participation aux opérations de protection des populations. Là encore, vous protéger, demeure une des grandes préoccupations de la province Sud et ce, partout sur son territoire.

**60 victimes**

C'est le terrible bilan en nombre de morts, par an, dans les accidents de la circulation.

**115 millions**

C'est, en francs, la somme que la Province consacre aux Contrats locaux de sécurité des communes de l'agglomération du Grand Nouméa.

**200 millions**

C'est, en francs, ce que la province Sud a décidé de consacrer au financement à 100 % des auxiliaires de proximité chaque année.

**700 millions**

C'est le budget que consacre la province Sud en 2013 à la lutte contre l'insécurité.

**13,93 milliards**

C'est, en francs, le coût annuel de la délinquance routière. Bien sûr, à cela, il faut ajouter l'incalculable prix des vies brisées et de familles entières endeuillées.

**25 %**

C'est la part des faits délictueux commis par des mineurs.

**180 millions**

C'est, en francs, l'engagement conjoint État - province Sud pour la création d'une structure spécialisée dans la prévention et la lutte contre la délinquance des mineurs.



# SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES, DÉFENDRE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

*L'emploi est l'une des préoccupations majeures de nos concitoyens. Par lui, et grâce à lui, le citoyen peut se projeter avec confiance dans l'avenir. Se construire tout simplement. Voilà pourquoi la province Sud mise sur son riche tissu économique et les entreprises pour permettre croissance et emplois.*

## AIDE AUX ENTREPRISES : LE CASE, UN DISPOSITIF RÉNOVÉ

Outre l'ajustement des aides existantes et l'accélération des procédures, la réforme du CASE, fin 2011, a permis de renforcer sensiblement l'aide apportée à nos entreprises. Différents leviers ont été créés. L'accompagnement des entreprises aidées a été étendu et l'exportation des entreprises encouragée au moyen de nouveaux dispositifs. Enfin, la reprise d'entreprise a été facilitée grâce à des emprunts bancaires éligibles au Fonds de garantie de la Province.



## RÉFORME DU FONDS DE GARANTIE PROVINCIAL : SOUTENIR L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES



Le Fonds de Garantie de la province Sud (FGPS) permet à la Province de se porter caution auprès des banques locales au profit d'entreprises qui souhaitent investir pour croître ou innover. Depuis 2013, des évolutions décisives ont été apportées. Elles permettent une intervention plus significative. C'est ainsi que certains plafonds de garantie ont été largement augmentés en passant de 8 millions à 30 millions de francs. C'est ainsi que les procédures d'instruction ont été accélérées.

## SOUTIEN À L'INNOVATION : LEVIER POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

La création d'un fonds Sud Innovation, abondé à parts égales par Oséo et la province Sud, permet de disposer de moyens importants pour le soutien aux projets innovants. Toujours pour l'innovation, la province Sud a rendu plus attractif le dispositif d'aide à l'emploi du CASE en faveur des entreprises innovantes, en relevant le plafond d'aides sur les cotisations sociales des entreprises innovantes. Par exemple, l'aide par emploi salarié a été multipliée par 3, passant de 1,2 million à 3 millions de francs.



## AIDE AUX JEUNES ENTREPRENEURS : UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ



En 2012, le dispositif CréaJeunes a été créé en partenariat avec l'Adie. Cette aide vise à former et accompagner les jeunes de 18 à 32 ans dans leur création d'entreprise. Créant leur propre emploi, ils peuvent aussi, à terme, faciliter l'intégration professionnelle d'autres jeunes. Ils suivent des formations collectives et bénéficient d'un accompagnement individuel sur 2 à 4 mois. À l'issue de la formation, ils bénéficient d'un financement sous forme d'un microcrédit ou d'aides à la création d'entreprise de la province Sud, et sont accompagnés sur une période de 18 mois.

## SOUTENIR LES TPE : FAVORISER LA CRÉATION DU PREMIER EMPLOI

Fin 2012, la province Sud a adopté l'aide à la création du 1<sup>er</sup> emploi pour les Très Petites Entreprises (TPE). Cette aide de 500 000 francs (420 000 F dans le secteur agricole) permet aux TPE d'embaucher avec moins de risque leur premier employé et de l'équiper à moindre coût. L'aide versée aux entreprises couvre six mois de charges sociales et permet l'achat d'un premier équipement. En contrepartie, l'entreprise s'engage à employer un demandeur d'emploi pour une durée minimum de six mois. Les employeurs s'engagent également à suivre une formation en management.



## AVEC ODEWEB, FAIRE SE RENCONTRER EMPLOYEURS ET DEMANDEURS D'EMPLOI

Un site internet a été créé en juillet 2012. Il permet aux demandeurs d'emploi de faire leurs démarches en ligne. Quant aux employeurs, ce site interactif leur permet de déposer des offres, de consulter des profils et de répondre aux candidatures. Fin 2012, ce sont 1 000 demandeurs d'emploi et 60 employeurs qui avaient déjà profité de ce service en pleine croissance.



### 62 millions

C'est en francs, le montant des soutiens accordés aux synergies mises en place par les Grappes de 2011 à 2013.

### 3,374 milliards

C'est en francs, le niveau des aides économiques allouées entre 2009 et 2013. Elles ont augmenté de 55% par rapport à la période 2004 - 2008.

### 240 millions

C'est en francs, la dotation du fonds SUD INNOVATION (province Sud : 120 MF ; OSÉO : 120 MF) au titre du soutien à l'innovation pour les années 2013 et 2014.

### 19 millions

C'est, en francs, le montant alloué depuis deux ans au dispositif CréaJeune.

### 35 chantiers d'insertion

ont été réalisés entre mi 2009 et mi 2013. Ils ont concerné 294 stagiaires.

### 182 associations

ont bénéficié du chantier d'insertion professionnel de recyclage d'ordinateurs qui a permis de réhabiliter 721 ordinateurs depuis 2009.

### 5,4 milliards

C'est, en francs, le budget consacré aux actions en faveur de l'emploi en 2013.

### 1,2 milliards

C'est, en francs, le budget total dédié au Technopôle...

# LA PROVINCE SUD, TERRE DE TOURISME

*Fièvre de sa richesse, tant de paysages que de cultures, la province Sud a déployé ses efforts pour faire de notre terre de partage une terre de tourisme capable de dynamiser durablement notre économie et nos emplois.*

## UNE ASSISTANCE TECHNIQUE : MISSION ATOUT FRANCE



La province Sud a sollicité Atout France pour une mission d'assistance technique qui s'est déroulée en février 2013 dans le but d'optimiser l'offre touristique de la province. C'est l'opérateur unique du Gouvernement français en matière de tourisme, et ses trois principales missions sont de promouvoir et développer la marque « France » à l'international, d'adapter l'offre française à la demande nationale et internationale et d'accompagner les différents partenaires en vue d'accroître leur compétitivité économique. Deux experts se sont rendus sur le territoire afin de travailler sur la réforme du classement des hébergements touristiques et la structuration, le positionnement et la promotion de la province auprès de sa clientèle locale.

## DESTINATION « PROVINCE SUD » : NOUVELLE STRATÉGIE

En 2013, la Province se concentre sur la mise en valeur de ses produits touristiques riches, variés mais encore mal connus. Le GIE Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud, en plus de sa mission actuelle de promotion à l'international, assure désormais le positionnement marketing et la promotion de la destination touristique domestique « province Sud ». Il gère également la coordination et le soutien du réseau de points d'information touristique, et la politique d'accueil des croisiéristes. Au sein du GIE NCTPS, la destination « province Sud » devrait être en mesure d'émerger comme une destination à part entière.



## CHEFS EN PROVINCE SUD : AMÉLIORER LES PRESTATIONS

Chaque année, la province Sud met en place une formation culinaire dont le contenu repose sur l'amélioration des prestations des métiers de bouche des établissements touristiques. En 2012, un concours a été organisé afin de



mettre en valeur les talents cachés des petites structures touristiques. Les zones qui se sont affrontées étaient : Nouméa, Grand Nouméa, la région de La Foa, Bourail et l'île des Pins. Les deux talents sélectionnés par région ont pu ensuite participer à une finale à Nouméa.

## ÎLE DES PINS : AMÉLIORER L'ACCUEIL DES CROISIÉRISTES

La province Sud investit pour le confort des croisiéristes qui sont, chaque année, de plus en plus nombreux à débarquer à l'île des Pins. La zone d'accueil constituée de sanitaires et de vestiges du bain (un mur d'enceinte et deux bâtiments) va être entièrement rénovée pour mettre en valeur ce patrimoine historique. L'installation de sculptures locales et de végétaux endémiques va permettre de marquer l'identité Kunié. De nouveaux sanitaires vont également être construits entre les baies de Kuto et Kanumera afin d'apporter plus de confort aux touristes.



## AGENTS DE TOURISME : MISER SUR LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

Afin de favoriser l'émergence de petits projets touristiques et de professionnaliser les acteurs du secteur, la province Sud a mis en place des formations « agents de tourisme ». D'une durée de 9 mois, cette formation a accueilli à 2 reprises 12 demandeurs d'emploi. En 2011, 9 candidats sont sortis lauréats de cette promotion et 6 d'entre eux ont entrepris une démarche de montage de projet, grâce à l'accompagnement de la Couveuse d'entreprises de la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie et du service du développement économique de la direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi (DEFE) de la province Sud.



## UN GUICHET UNIQUE POUR DEVA



Le GUIDE a pour missions principales d'informer, de recenser et d'accompagner les demandeurs d'emploi et les entreprises de Bourail et des communes environnantes dans le cadre du projet de Deva. Pour l'ouverture de l'hôtel Sheraton, trois actions de formation ont été financées par la Province en 2012 et ont abouti pour 34 stagiaires. D'autres formations se déroulent en 2013 avec des financements Province et Nouvelle-Calédonie.

33

C'est le nombre de pays dans lesquels Atout France, partenaire touristique de la province Sud, dispose de bureaux.

82 millions

C'est le budget dédié à la promotion de la destination province Sud.

1 milliard

C'est, en francs, le budget alloué par la province Sud pour soutenir le secteur touristique, sa croissance économique et ses emplois.

2,5 millions

C'est, en francs, le montant dédié à l'organisation du concours des chefs culinaires.

120

C'est le chiffre estimé des arrivées de paquebots prévues en 2013 à l'île des Pins.

682 millions

C'est le budget du GIE tourisme créé à l'initiative de la province Sud

10

C'est le nombre de structures de randonnées équestres qui ont été auditées sur la province Sud par le Comité régional de tourisme équestre de Nouvelle-Calédonie afin de permettre la création d'un label de qualité.

153

entreprises et 451 demandeurs d'emploi se sont inscrits au « GUIDE » dans le cadre du développement du projet de Deva depuis son ouverture.

# UNE GESTION PLUS SAINES DE L'ARGENT PUBLIC POUR REDRESSER LA SITUATION FINANCIÈRE

Les crises récentes qui ont touché les pays européens montrent à tous combien une gestion saine des deniers publics est essentielle pour, d'une part, ne pas hypothéquer l'avenir et, d'autre part, continuer à maintenir l'action d'une collectivité au service de ses administrés. Depuis 2009, la province Sud a inscrit son action dans cette double responsabilité.

## COMPTABILITÉ RÉNOVÉE : DE NOUVELLES NORMES

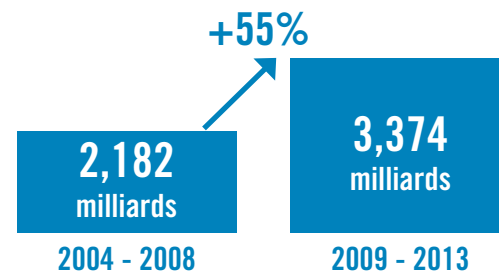


Une nouvelle instruction comptable a été mise en place, permettant ainsi la modernisation de la tenue des comptes publics. Grâce à cet effort de rénovation, le cadre comptable de la province Sud fournit désormais une information financière enrichie, indispensable aux gestionnaires et aux élus. Comme la loi organique le prévoit, la province Sud s'est dotée d'un règlement budgétaire et financier.

## INVESTISSEMENTS PROVINCIAUX : UNE MEILLEURE GESTION

En dépit d'une conjoncture compliquée et tendue, la province Sud a maintenu ses engagements et ses investissements à un niveau soutenu : habitat social, aide aux équipements communaux, infrastructures routières ou encore construction de collèges publics. Le programme d'investissement pluriannuel, sorte de feuille de route, a été repensé et rationalisé. Il reflète désormais de façon réaliste la capacité de financement de la collectivité. Les démarches prospectives sont, par conséquent, renforcées et les investissements plus lisibles.

### Soutien aux investissements productifs du secteur privé

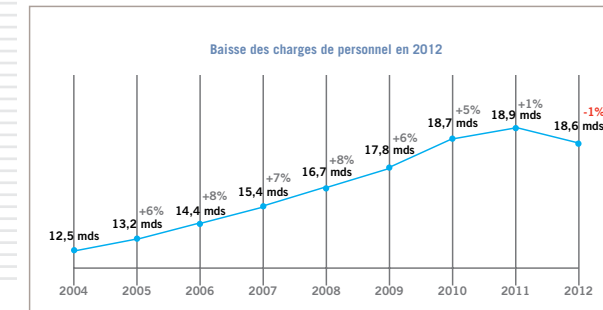


## PARC IMMOBILIER PROVINCIAL : UN INVENTAIRE PRÉCIS



Réformer et optimiser la gestion de la collectivité, c'est aussi agir pour une meilleure vision patrimoniale : savoir exactement de quoi est fait le patrimoine provincial, tant sur le plan foncier, que mobilier et immobilier. En 2012, la collectivité s'est dotée d'un outil de gestion appelé « Base patrimoine ». Celui-ci permet un inventaire physique et financier précis.

## REDRESSER LA SITUATION FINANCIÈRE : UN PLAN DE MAÎTRISE INÉDIT



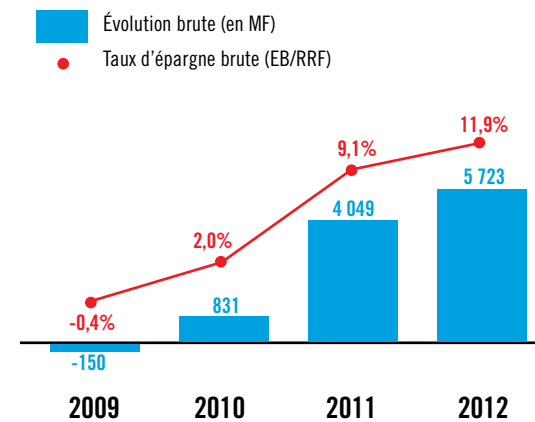
En 2009 la mandature avait débuté sur un constat alarmant : l'épargne de la collectivité était négative ! Face à ses obligations financières croissantes et incompressibles (notamment dans le domaine de l'enseignement, de la santé ou du social) la province Sud se devait de réagir. Pour retrouver sa santé financière, la collectivité a fourni un effort considérable de maîtrise des dépenses. Les moyens des directions ont été revus et ajustés, les charges de personnels réduites. Les moyens et les compétences ont été mutualisés. Grâce à ce plan de maîtrise, l'épargne est passée de -0,4 % en 2009 à +11,9 % fin 2012.

## RÉÉQUILIBRAGE FINANCIER : DES ALTERNATIVES POUR SOULAGER LA PROVINCE

Les difficultés financières rencontrées par la province Sud sont notamment liées à la répartition inégale de la population sur le territoire calédonien : 75 % de la population totale vit en province Sud ! À l'issue du Comité des signataires de décembre 2012, il a été décidé d'engager une réflexion conjointe des trois Provinces et du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour dégager des propositions permettant de remédier à cette décision.

### ANALYSE FINANCIÈRE

#### Évolution de l'épargne brute



## CRÉATION DU CONTRÔLE DE GESTION ET DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES



Pour assurer le contrôle interne de sa gestion, la province Sud s'est dotée, dès 2010, d'une cellule de contrôle de gestion. Son action passe par la mise en œuvre d'indicateurs transversaux de contrôle. La cellule produit des rapports mensuels et annuels qui mettent en lumière les orientations de la Province. Au plan externe, la cellule mène des audits comprenant à la fois un contrôle financier et un accompagnement des satellites provinciaux. Elle assure donc le suivi financier des SEM, ZAC et autres entités subventionnées. 100 associations ont ainsi été contrôlées ce qui représente 80 % des subventions allouées.

**12%** C'est le taux de l'épargne de la Province en 2013, acquis grâce à une gestion responsable et rigoureuse des deniers publics. Ce taux était de -0,4% en 2009.

**-1%** C'est l'évolution plus que maîtrisée de la masse salariale de la Province en 2012. Cela signifie que moins d'argent a été dépensé dans les salaires et leurs charges.

**56 milliards** C'est le montant, en francs, des investissements directs de la Province entre 2009 et 2013. À noter qu'entre 2004 et 2008 ces mêmes investissements n'étaient que de 43 milliards.

**3 ans** C'est la durée pendant laquelle la province Sud n'a eu recours à aucune création de poste afin de maîtriser les coûts de la masse salariale et de préserver les deniers publics.

**7,6 milliards** C'est, en francs, le montant global des subventions que la province Sud s'est engagée à verser aux communes entre 2011 et 2015 dans le cadre, ou non, des contrats de développement.

**13,6 milliards** C'est, en francs, le budget pour l'action sociale en 2013.

**59 milliards** C'est, en francs, le budget global de la province Sud en 2013.

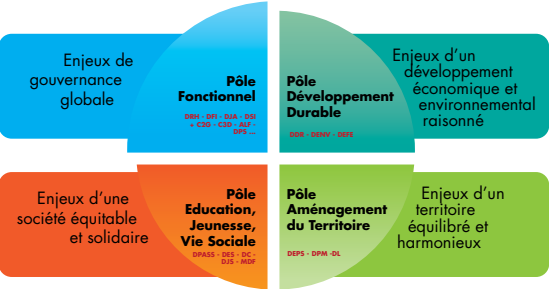
**1,3 milliard** C'est, en francs, le montant alloué aux équipements publics et à leur modernisation en 2013.

**+24 milliards** C'est la hausse du montant des aides à des tiers.

# UNE MODERNISATION EN MARCHÉ POUR UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

Depuis 2009, la province Sud agit tous azimuts avec réussite pour faire de son administration un exemple de gestion des deniers publics, un exemple de services rendus au public, ainsi qu'un exemple de management en interne. Le résultat ? Une administration plus performante, plus agréable à vivre pour ses agents, luttant contre les gaspillages et plus que jamais proche de vous !

## UNE ADMINISTRATION TOTALEMENT RÉORGANISÉE



La province Sud s'est lancée dans une refonte totale de son organisation administrative pour renforcer la coordination de ses directions administratives autour des grandes missions de la collectivité. L'objectif : être plus efficace tout en maîtrisant les dépenses. Trois enjeux ont dirigé cette réorganisation : garantir un aménagement harmonieux du territoire, promouvoir un développement économique et social durable et renforcer l'organisation des solidarités dans les secteurs de l'éducation, de la jeunesse et de la vie sociale.

## UN PROJET FÉDÉRATEUR : CAP SUD 21

Afin d'informer les administrés des actions menées par la Province, de l'avancée du travail réalisé, et de les aider à comprendre où la Province injecte de l'argent, la collectivité s'est dotée d'un plan stratégique de développement baptisé CAP SUD 21. Il s'agit d'une feuille de route claire et partagée par tous pour donner une vision d'ensemble à l'action de chaque acteur public. Les grandes orientations politiques trouvent ainsi très clairement leur traduction opérationnelle.



## UN PLAN DE PERFORMANCE AU SERVICE DES ADMINISTRÉS

- LISIBILITÉ
- PROXIMITÉ
- QUALITÉ

Les directions provinciales se sont engagées dans la mise en œuvre d'un plan de performance leur permettant d'être force de proposition pour faire évoluer les interventions provinciales au plus près des attentes des administrés. C'est ainsi qu'ont été proposés, par exemple, la réforme du code des investissements, le plan AJiR pour la jeunesse et les Dix engagements pour l'école. L'autre vertu de ce plan aura permis d'assurer un service de qualité en réduisant les délais d'intervention et en favorisant la proximité.

## UN CONTRÔLE DE GESTION RENFORCÉ

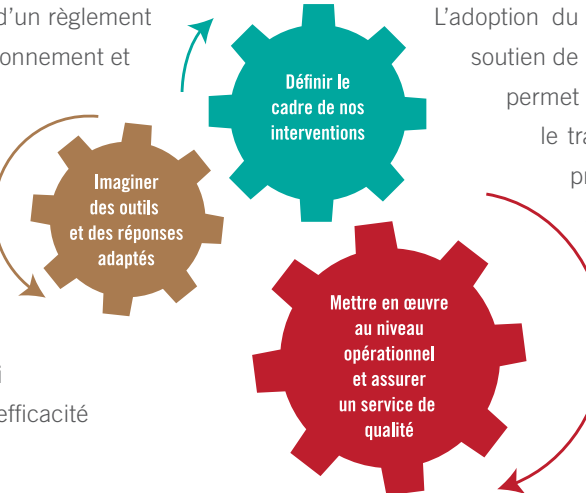
Dans un souci d'assainissement des comptes, et afin de gérer au mieux ses programmes, la collectivité a, de sa propre initiative, mis en place une cellule de contrôle de gestion dès 2010 dont la mission s'articule autour de deux grands axes. D'une part, le contrôle interne avec des rapports périodiques d'indicateurs de suivi et de pilotage, afin de suivre l'avancée des orientations de la Province. D'autre part, un contrôle externe des organismes satellites permettant de connaître la situation financière et de prévenir les risques des entités subventionnées, des sociétés d'économie mixte et des zones d'aménagement concédées à un délégataire (Dumbéa sur Mer). Ces deux grands axes constituent la base d'une évolution des missions de la cellule vers l'évaluation des politiques publiques.



## UNE POLITIQUE JURIDIQUE, ADMINISTRATIVE ET MANAGÉRIALE AMÉLIORÉE



La production d'un guide de la commande publique permettant de garantir et d'optimiser la mise en concurrence lors des achats, la mise en place d'un règlement intérieur fixant les règles de fonctionnement et de bonnes pratiques au sein des directions, la mise en œuvre de formations managériales collectives rassemblant l'ensemble des encadrants de la collectivité autour de valeurs responsabilisantes, sont autant de mesures organisationnelles qui concourent au renforcement de l'efficacité interne de la province Sud.



## ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS FACILITÉ : GUICHET UNIQUE ET PORTAIL WEB



Avec le regroupement des services au sein du Centre administratif de la province Sud, les habitants disposent désormais d'un accueil physique de qualité et de proximité. La mise en place d'un numéro unique permet également de faciliter le contact téléphonique avec la Province.

## AMÉLIORER LE TRAITEMENT DES DEMANDES

L'adoption du nouveau Code des aides pour le soutien de l'économie (CASE) en province Sud permet des améliorations notables dans le traitement des demandes des futurs promoteurs. De même, la Province s'est engagée avec succès dans une obligation de fournir une réponse à l'administré dans les trois mois suivant le dépôt d'un dossier.

**120**  
C'est le nombre de satellites qui gravitent autour de la collectivité (associations et sociétés d'économie mixte) que la cellule de contrôle de gestion suit de près en analysant leurs situations financières, afin d'apporter une vision éclairée aux décideurs.

**35 000**  
C'est, en litres, la baisse de la consommation de carburant des véhicules de service provinciaux en 2012 (soit une réduction de -10%).

**263 000**  
C'est, en kilowatts/heure, la baisse de la consommation d'électricité dans les bâtiments provinciaux enregistrée en 2012 (soit une réduction de -8%).

**543 000**  
C'est, en nombre de copies, la baisse de la consommation de papiers imprimés ou photocopiés des services provinciaux enregistrée en 2012 (soit une réduction de -7%).

**2**  
C'est, la réduction en mois, entre 2011 et 2012 de la durée de traitement des dossiers de demande d'aide aux entreprises et aux agriculteurs. Une fois son dossier de demande complet, le porteur de projet est désormais assuré d'avoir une réponse de la province Sud dans les 3 mois.

**20 30 40**  
C'est le nouveau numéro de téléphone unique de la province Sud permettant de faciliter l'accès aux services publics.

**8**  
C'est le nombre de directions regroupées au sein du nouveau Centre administratif de la province Sud (DJA, DRH, DFI, DSI, DSL, DC, DDR, DENV).

**13**  
C'est le nombre d'orientations politiques qui fixent le cap à suivre dans le plan stratégique CAP SUD 21 de la province Sud. Ces orientations politiques sont elles-mêmes déclinées en 10 orientations stratégiques destinées à élaborer un plan de développement transversal.

5 000 LOGEMENTS AIDÉS AURONT ÉTÉ LIVRÉS EN 2014

400 HECTARES DE MAÏS DEVRAIENT ÊTRE MIS EN PRODUCTION EN 2014

1 INTERNAT D'EXCELLENCE AU COLLÈGE D'AUTEUIL OUVRIRA EN 2016

100 % DU LITTORAL DE LA CÔTE OUEST SERONT CARTOGRAPHIÉS EN 2014

300 KM DE PISTES VTT SERONT PRATICABLES DU NORD AU SUD DE LA PROVINCE

7,7 MILLIARDS DE SUBVENTIONS SERONT VERSÉS AUX COMMUNES JUSQU'EN 2015

44 000 HECTARES DES LACS DU GRAND SUD SERONT INSCRITS À LA CONVENTION DE RAMSAR

240 MILLIONS DE FRANCS SOUTIENDRONT LES ENTREPRISES INNOVANTES ENTRE 2013 ET 2014

LA CRÉATION D'UNE STRUCTURE SPÉCIALISÉE DANS LA PRÉVENTION  
ET LA LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE DES MINEURS EST ENGAGÉE

UNE PROVINCE EN DEVENIR

province-sud.nc



